

SERNES

SITUATION DE LA FAIM AU MALI

Rapport Définitif

Présenté par :

*Dr N'Golo TRAORE, Vétérinaire Zootechnicien
M. Mamadou Namory TRAORE, Economiste
Mme Fatimata OUATTARA, Nutritionniste*

Décembre 1994

Service d'Experts pour les Ressources Naturelles et l'Environnement au Sahel
138, Avenue de la Nation, BP : 6489 Bamako
Tél : 22 01 41 - Fax : 22 01 42

02/0608

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
I - INTRODUCTION	3
II - ANALYSE DE LA SITUATION DE LA FAIM AU MALI	4
2.1 Le concept de la faim	4
2.2 La situation alimentaire et nutritionnelle du Mali	4
2.2.1 La Situation alimentaire de la population	
2.2.2 L'Etat nutritionnel de la population	
2.2.3 La famine au Mali	
2.3 Les causes de la faim	7
2.3.1 La pauvreté	
2.3.2 L'ignorance	
2.3.3 La vulnérabilité des systèmes de production et des revenus	
2.4 Les communautés et personnes les plus exposées à la faim	10
2.5 Le comportement des Communautés concernées face à la faim	12
2.5.1 Le comportement face à la famine	
2.5.2 le comportement face à la faim	
III - LES STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA FAIM	13
3.1 La politique nationale de lutte contre la faim	13
3.2 Les intervenants et leurs actions de lutte contre la faim	15
3.2.1 L'état et la lutte contre la faim	
3.2.2 Les organisations non gouvernementales et la lutte contre la faim	

3.3 Stratégies utilisées dans la lutte contre la faim et les résultats obtenus	17
3.3.1 La Stratégie utilisée par l'Etat	
3.3.2 L'augmentation de la production alimentaire	
3.3.3 La libéralisation du marché céréalier	
3.3.4 Le système d'alerte précoce et l'aide d'urgence	
3.3.5 L'amélioration de la nutrition	
3.3.5.1 Le projet de développement intégré de Djenné et Bourem	
3.3.5.2 Le projet conjoint d'appui à la nutrition	
3.3.5.3 Le projet d'assistance à l'hydraulique villageoise	
3.4 Le Rôle et la place des ONG dans la mise en oeuvre de la stratégie de lutte contre la faim	26
3.4.1 Le Cadre d'intervention	
3.4.2 Les Stratégies mises en oeuvre par les ONG dans le cadre de la lutte contre la faim	
3.4.3 L'Evaluation de quelques expériences	
3.5 Analyse des problèmes rencontrés dans la lutte contre la faim	31
IV - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	35
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXES	

I - INTRODUCTION

Malgré la grande disponibilité des ressources alimentaires au niveau mondial, la faim constitue encore un sujet de préoccupation majeure pour les pays en voie de développement en général, l'Afrique et singulièrement le sahel, où les cycles de sécheresse rappellent l'ampleur et la gravité du phénomène.

Pays sahélien, enclavé, classé dans la catégorie des pays les moins avancés avec un revenu par tête ne dépassant pas les 280 \$ US, le Mali connaît le phénomène de la faim dans ses différentes manifestations.

Si les famines des années 1973 - 1974 et 1983 - 1984 dues à la sécheresse ne sont plus que de lointains souvenirs, il demeure que la pauvreté, synonyme de faim chronique est largement répandue et concerne l'immense majorité de la population. Par ailleurs, la fragilité de l'écosystème et la vulnérabilité des systèmes de production provoquent ça et là des situations de crise alimentaire aiguë qui font appel à l'aide d'urgence.

Enfin la malnutrition est largement répandue au sein de la population. Les enfants, les femmes enceintes et allaitantes en sont les premières victimes.

Devant une telle situation le Gouvernement de la République du Mali, ses partenaires au développement et les Organisations Non Gouvernementales se sont mobilisés autour des programmes d'actions pour y faire face.

Des stratégies ont été mises en oeuvre et il convient d'en évaluer les résultats et l'efficacité.

La présente étude a pour objet de faire "l'état des lieux de la faim au Mali" et de faire des recommandations pour l'action future.

Elle est basée sur l'exploitation de la documentation disponible sur la question, sur des entretiens avec les responsables de services gouvernementaux, d'organismes de coopération, d'institutions de financement et de dirigeants de certaines ONG au Mali.

Le document élaboré servira de base à des discussions au cours d'un atelier sur la faim au Mali prévu en Avril 1995 à l'initiative de la Banque Mondiale et des Organisations Non Gouvernementales.

II - ANALYSE DE LA SITUATION DE LA FAIM AU MALI

2.1 Le Concept de la faim

La faim est le besoin de manger rendu sensible par des contractions de l'estomac vide, pour couvrir ses besoins d'entretien et de fonctionnement, l'homme a besoin d'éléments nutritifs en quantités et en qualités, nutriments apportés par les aliments.

On parle de faim chronique lorsque l'apport des éléments nutritifs contenus dans les aliments est inférieur aux besoins de l'organisme.

On parle de malnutrition lorsque les éléments nutritifs apportés par les aliments sont insuffisants et/ou ne respectent pas les justes proportions que requièrent les besoins. La personne soumise à une malnutrition peut très bien ne pas avoir la sensation de la faim, mais elle est cependant exposée à des maladies carentielles telles que le kwaskorkor résultant d'un déséquilibre protéino-calorique dans l'alimentation, le béri béri dû à l'avitaminose B, la cécité due à l'avitaminose A, le goître causé par la carence en iode.

Lorsque l'insuffisance de nourriture est temporaire (période de soudure pour les personnes pauvres) il y a disette. Lorsque la pénurie est totale et conduit à des morts par inanition, c'est la famine.

D'après les normes de la FAO et de l'OMS, un homme adulte en bonne santé a besoin d'un apport énergétique minimum de 2450 calories par jour. Dans les pays développés la consommation moyenne d'énergie par habitant et par jour est supérieure à 3000 calories, alors qu'elle dépasse à peine 2000 calories dans les pays en développement.

Une ration alimentaire équilibrée doit contenir des glucides, des lipides, des protides, des sels minéraux et des vitamines.

2.2 La situation alimentaire et nutritionnelle au Mali

Les données disponibles sur la question proviennent :

- *de l'enquête de consommation alimentaire réalisée en 1958 par le Dr. P. CANTRELLE dans le delta vif du Niger et la zone de l'Office du Niger,*
 - *de l'enquête de consommation alimentaire faite en 1980 par Mme Jacqueline Mondot-Bernard sur un échantillon représentatif de la population,*
 - *de l'enquête budget consommation des ménages effectuée par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique en 1989, qui est la seule enquête ayant couvert l'ensemble du territoire.*
 - *de l'enquête démographique/santé réalisée par le CERPOD en 1987.*
- Des données partielles ont été produites par le CERPOD, l'IER, des projets ainsi que des ONG.*

2.2.1 Situation alimentaire de la population

L'enquête budget consommation des ménages a permis d'établir que l'apport énergétique de la consommation alimentaire moyenne par tête est de 2251 cal/jour soit 92 % du niveau de référence.

L'apport énergétique couvrait 90 % des besoins en 1961 et 92 % en 1970. L'on constate donc une relative stagnation du niveau de consommation calorique moyenne sur une longue période.

Les déficits nutritionnels sont plus prononcés en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet dans le District de Bamako l'apport énergétique moyen est inférieur à la moyenne nationale (2072 cal/jour soit 85 % des besoins). Cela s'explique par la consommation de céréales inférieure de 30 % en milieu urbain à celle du milieu rural.

2.2.2 Etat nutritionnel de la population

Les enquêtes effectuées sur la question ont révélé :

i) une forte prévalence de la malnutrition protéino-calorique chronique singulièrement chez les enfants de moins de 10 ans pour lesquels elle atteint 24 %. Elle est particulièrement élevée chez les enfants de 6 à 24 mois.

La prévalence est moins élevée en milieu urbain qu'en milieu rural en raison des apports en lipides et en protides, glucides plus importants en milieu urbain.

Tableau n° 1 : Répartition de l'apport énergétique selon l'origine et le milieu

Nutriments Energétiques	MÉDÉU				PAYS	
	Urbain		Rural		Apport énergétique	%
	Norme %	Apport Energétique	%			
Glucides	71,7	1217,19	78,4	1955,80	84,5	81,97
Lipides	17,2	153,17	7,0	90,26	3,8	5,28
Protéines	11,1	391,71	14,6	275,79	11,4	12,75
TOTAL	100	2100,17	100	2321,85	100	100

L'on constate que les glucides représentent 80 % de l'apport énergétique alors que la norme est de 71,7 % et que les lipides ne représentent que 5 % contre 17,2 % requis.

ii) une grande fréquence de la malnutrition aiguë qui touche particulièrement les enfants de 3 à 30 mois (10 %) à cause des pratiques d'allaitement et de sevrage, et du taux d'incidence des maladies infectieuses et parasitaires.

iii) l'existence de carence en micro-nutriments tels que la vitamine A, le fer et l'iode.

2.2.3 La famine au Mali

Il convient de distinguer la famine due aux calamités naturelles (sécheresse, prédateurs, etc...) des pénuries alimentaires ponctuelles et temporaires pendant les périodes de soudure.

a) Famines dues aux calamités naturelles :

Si depuis quelques années, les souvenirs des populations en détresse observées pendant les périodes de sécheresse (1972-1973, 1983-1984), se sont estompées, il n'en demeure pas moins que de temps à autre des situations locales de pénurie alimentaire sont signalées, justifiant l'aide alimentaire d'urgence.

Les statistiques d'aide alimentaire d'urgence reçue sont ressortir l'évolution de ce phénomène, conformément au tableau N° 2 ci-dessous :

Tableau n° 2 : Aide alimentaire (toutes céréales confondues)

Années	Aide alimentaire (toutes céréales confondues : tonnes)
1981	2 760
1982	21 106
1983	21 230
1984	55 960
1985	128 695
1986	15 000
1987	-
1988	15 000
1989	2 835
1990	-
1991	4 000

On constate une augmentation du volume d'aide alimentaire reçue des donneurs en 1984, 1985 puis une diminution rapide depuis cette date.

Les distributions gratuites portent dorénavant sur de faibles quantités ainsi que le confirment les statistiques de 1982 à 1992 (tableau N° 3).

Tableau n° 3 : Distribution gratuite de céréales

Années	Quantités distribuées : tonnes		
	Zones déficitaires	Zones non déficitaires	TOTAUX
1989	3 538	214	3 752
1990	6 125	30	6 155
1991	13 745	1 720	15 465
1992	2 741	156	2 877

Les chiffres relativement élevés de 1991 sont dûs aux distributions importantes à Ségou pour les populations Tamacheks installées à Niono et Macina, et à Koulikoro, et pour certains villages des cercles de Banamba, Nara et Kolokani.

b) Pénuries alimentaires des périodes de soudure :

Les pénuries alimentaires sont fréquentes dans les zones non considérées comme à risques alimentaire. Elles sont alors non seulement liées à la faiblesse de la production alimentaire, mais aussi à d'autres facteurs tels que l'absence de capacités (physique et financière) de stockage au niveau local, à la faible productivité dans l'agriculture vivrière (cultures sèches).

2.3 Les causes de la faim au Mali

La pauvreté, l'ignorance et la vulnérabilité des revenus, sont les premières causes de la faim au Mali.

2.3.1 La pauvreté

L'enquête budget-consommation a permis de classer les populations maliennes en trois catégories selon le niveau de revenu :

- groupes non pauvres : ceux dont les revenus sont supérieurs à 137 000 F CFA. Ils représentent 28 % de la population.
- groupes pauvres : ceux dont les revenus sont compris entre 77 000 F CFA et 137 000 F CFA. Ils représentent 36 % de la population.
- groupes très pauvres : ceux dont les revenus sont inférieurs à 77 000 F CFA. Ils représentent 36 % de la population.

Alors que les non pauvres satisfont la totalité de leurs besoins nutritionnels avec 2494 cal/jour, les pauvres et très pauvres ne couvrent que respectivement 95 % et 77% de leurs besoins.

Le niveau le plus bas est atteint par le groupe très pauvre de Bonako avec une consommation moyenne de 1375 cal/jour soit 56 % des besoins.

La répartition par catégorie socio-professionnelle de la pauvreté (tableau N° 4) fait ressortir une très forte proportion d'agriculteurs parmi les groupes très pauvres (74 %) et pauvres (67%).

Tableau n° 4 : Composition des groupes par catégorie professionnelle

Groupe de dépenses	Agriculteurs	Pêcheurs Etèveurs	Céants	Artisans indépend.	Sala-riés publ.	Sal. privé	Retr	Ens.
Très Pauvres	74,1	3,6	2,8	11,7	1,9	1,3	4,7	100
Pauvres	67,3	2,7	2,5	13,4	4,8	8	5,3	100
Non Pauvres	43,2	3,2	11,6	18,1	14,9	3,7	5,4	100
TOTAL	61,0	3,1	6,8	14,5	7,4	1,9	5,1	100

Toutes les observations sont concordantes sur le fait que les cartes de la pauvreté et de la faim chronique se superposent.

Une analyse des causes de la pauvreté structurelle dépasserait le cadre de cette étude. On peut toutefois signaler le faible taux de croissance économique comparé à l'évolution démographique dû:

- à l'enclavement du pays,
- aux aléas climatiques,
- à la fragilité de sa base économique,
- à la faiblesse des infrastructures,
- au faible niveau technologique,
- aux politiques économiques menées dans le passé,
- au fardeau de la dette.

La pauvreté urbaine diffère de la pauvreté rurale tant par ses causes que par ses effets. En effet s'ils ont plus de chance d'accès aux services de santé et d'éducation, les pauvres urbains sont moins bien protégés socialement que les ruraux. La précarité des revenus est probablement le facteur déterminant de la pauvreté urbaine. L'étude menée sur la question par T. DIARRA et A. Martela a permis d'identifier :

- une couche extrêmement vulnérable avec un revenu toujours à la limite de la survie : les femmes chefs de ménage souffrant de l'affaiblissement des liens de solidarité familiale.

une couche légèrement supérieure qui est caractérisée par une fluctuation des possibilités économiques et par un très grand recours à des formes de solidarité associative. Cette partie de la population est largement majoritaire dans les quartiers périphériques.

L'étude revèle que :

- i) nombre de ménages n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins fondamentaux de nourriture, de logement, de santé et d'éducation ;
- ii) le chômage des jeunes (diplômés ou non) a un impact négatif sur les conditions de vie des ménages ;
- iii) les enquêtés n'ont pas accès pour la plupart au crédit.

Les conséquences sociales des politiques d'ajustement macro-économiques (compression des effectifs des entreprises publiques, limitation de l'emploi dans les secteurs publics et parapublics) sont considérées comme des causes importants de pauvreté urbaine.

Il est vrai que des anciens travailleurs urbains se sont retrouvés complètement démunis après avoir quitté leur emploi suite à ce genre de mesures.

Cependant il convient de faire remarquer que cette situation est beaucoup plus tributaire de la mauvaise gestion du processus dit de "la dimension sociale de l'ajustement" qui prévoyait l'indemnisation et la réinsertion socio-économique. On peut aussi faire remarquer que les coûts sociaux auraient été sans doute plus importants si, les mesures d'ajustement avaient été différées.

2.3.2 L'ignorance

L'ignorance est la deuxième cause principale de la faim. Le bas niveau de scolarisation de la population adulte (18 %), l'insuffisance de la formation technique des producteurs et des cadres gestionnaires sont des handicaps importants pour promouvoir des productions modernes quelque soit le secteur concerné.

L'analyse de la répartition spatiale de la malnutrition montre qu'elle est plus importante en milieu rural y compris dans les zones d'abondance qu'en milieu urbain. A cause de l'ignorance, les agriculteurs ne diversifient pas leurs productions en fonction de régimes alimentaires équilibrés. Des tabous alimentaires empêchent souvent la consommation de certains aliments par certaines catégories de personnes.

Lorsqu'on parle de l'ignorance en rapport avec la faim une mention spéciale doit être faite à la femme. Productrice de biens de consommation, éducatrice des enfants, gestionnaire de l'économie du ménage et en particulier chargée de la préparation de la nourriture, donc responsable de l'exécution des régimes alimentaires, la femme qui n'a pas accès à la connaissance ne peut jouer efficacement son rôle si capital.

Ainsi, les résultats de l'enquête démographique et de santé au Mali réalisée par le CERPOD ont montré que la prévalence de la diarrhée est corrélée négativement au niveau d'instruction de la mère ; les enfants ayant des mères instruites du niveau secondaire sont moins exposés que les enfants des mères non instruites. Les enfants de 6 à 36 mois sont plus exposés au risque de la maladie que les enfants plus jeunes et ceux plus âgés. Les âges où la prévalence de la diarrhée est élevée coïncident avec l'introduction de la nourriture supplémentaire et avec le sevrage de l'enfant.

2.3.3 La vulnérabilité des systèmes de production et des revenus

Elle engendre aussi bien les situations de pénuries locales graves que les difficultés alimentaires des périodes de soudure. En effet :

- i) les populations vivant de l'agriculture de subsistance ou de l'élevage extensif peuvent se trouver complètement démunies au terme d'une campagne caractérisée par la sécheresse, des attaques d'ennemis de culture ou de l'apparition d'épizooties.
- ii) la faible productivité de l'agriculture alimentaire (culture sèche), la faible capacité de stockage (.. physique et financier) peuvent entraîner des déficits de production, le bradage des céréales au moment des récoltes et la pénurie alimentaire chez les populations qui ne disposent plus, à la période de soudure de revenus pour faire face aux besoins.

2.4 Les communautés et personnes les plus exposées à la faim

La faim concerne essentiellement les pauvres. On les retrouve à 90 % en milieu rural et ils sont plus nombreux dans les zones rurales Nord et Sud du Pays. Ils sont constitués en majorité d'agriculteurs (plus des 2/3). Les groupes pauvres et très pauvres des zones urbaines sont aussi touchés.

Les populations rurales vivant dans les zones écologiques fragiles et dont les systèmes de production ne sont pas sécurisés sont exposées aux crises alimentaires.

La malnutrition est surtout un phénomène rural. Les groupes les plus touchés sont les enfants, les femmes enceintes et allaitantes.

Selon un rapport du Secrétariat permanent de la Commission Nationale d'Aide aux victimes de la sécheresse (C.N.A.V.) publié en 1989, ces zones à risque sur le plan alimentaire seraient :

- Région de Kayes : cercles de Kayes, Kéniéba, Kita, Nioro et yélimané
- Région de Sikasso : cercles de Kati et de Kangaba
- Région de Ségou : cercle de Tominian et de Baroublé
- Région de Mopti : tous les cercles sauf Djenné et dans une certaine mesure youwarou

- Région de Tombouctou et de Gao (et Kidal) : tous les cercles sauf Niagunké dans une certaine mesure

Le même rapport définit trois situations en matière de risque nutritionnel :

i) Zones à déficit alimentaire où le risque nutritionnel est majeur :

- le nord des 1ère, 2ème et 4ème régions
- le nord et l'est des 5ème, 6ème et 7ème régions

ii) Zones à risque nutritionnel où l'approvisionnement alimentaire peut apparaître comme globalement suffisant ou excédentaire :

Le risque nutritionnel y est très diffus et concerne non seulement les enfants, les femmes enceintes et allaitantes mais aussi les adolescents et les adultes. Son importance ne dépend pas seulement de la disponibilité alimentaire suffisante, mais d'une multitude de facteurs socio-économiques et culturels.

Dans ces zones, la malnutrition constitue un problème d'une gravité extrême puisqu'elle atteignait, dans sa forme grave plus de 20 % des enfants de moins de 5 ans en début d'année 1985.

iii) Zones à risques nutritionnels et épidémiques :

Sont particulièrement exposés aux risques de rougeole, paludisme, amibiase et tétanos les régions de Koulikoro, Gao, Tombouctou et aussi le district de Bamako. Ces données sont largement confirmées par le FEWS.

Les rapports du FEWS (Famine Early Warning System) font ressortir la situation de vulnérabilité des populations selon les régions et les groupes socio-économiques.

Ainsi en 1993, dans le nord du Mali plus de 800 000 personnes sont considérées comme assez vulnérables selon la répartition suivante :

- 292 500 éleveurs sédentaires
- 220 200 éleveurs nomades
- 300 600 paysans.

Les causes les plus importantes sont : les vols de bétail, le mauvais état des pâturages, les mauvaises récoltes et l'insécurité.

Les cultivateurs des zones irriguées et de décrues courent moins de risques. En 1994, le nombre de personnes considérées comme vulnérables atteint le chiffre de 1 669 000 parmi lesquels : 432 000 éleveurs nomades et sédentaires sont très vulnérables à extrêmement vulnérables à Tombouctou, Gao, Kidal.

- 1 239 000 agriculteurs et éleveurs sédentaires sont assez vulnérables à très vulnérables à cause de mauvaises récoltes, du mauvais état des pâturages et de l'insécurité le long des frontières avec le Sénégal et la Mauritanie.

2.5 Comportement des communautés concernées face à la faim

Soumises aux épreuves de la faim sous ses différentes formes, les communautés maliennes ont eu des comportements liés bien sûr à leur culture et habitudes alimentaires, mais aussi et surtout déterminés par l'ampleur du désastre, et les caractéristiques propres des systèmes de production qui prévalaient.

2.5.1 Le comportement face à la famine

La famine de 1972 - 1973 fut pour les populations maliennes une véritable calamité. Les réserves alimentaires épuisées, les populations eurent recours à tout ce que la nature pouvait offrir de comestible et qui ne soit pas toxique : feuilles et graines sauvages d'arbustes y passèrent.

Vinrent enfin les secours d'urgence : céréales, lait en poudre, poisson, huile. Le bouleversement des habitudes alimentaires fut un déchirement pour les populations ayant vécu des siècles de lait frais comme ration de base, et qui n'avaient pour survivre que des céréales ou du lait en poudre.

De même, dans les zones agricoles où la consommation de mil, sorgho et maïs était de tradition, le lait en poudre, les poissons séchés et même certaines qualités de mil (mil rouge) furent acceptées avec difficultés.

Pour survivre, les éleveurs dans les zones pastorales durent vendre à vil prix des animaux et beaucoup perdirent tout leur capital de production. Les migrations vers le Sud où existent des zones favorables sauveront beaucoup de pasteurs de la ruine totale et de la mort.

2.5.2 Le comportement face à la faim

L'insuffisance de la production de céréales et de lait, de poissons et de viande, la perturbation écologique des systèmes de production, l'action éducative entreprise par les ONG ont induit des modifications dans les systèmes de production, et une lente et difficile évolution des habitudes alimentaires.

En matière de production, pour les agriculteurs les stratégies furent les suivantes :

. Invasion des zones dépressionnaires, des bas-fonds dans la recherche de la sécurisation des récoltes,

. Adoption de variétés de céréales à cycle court ou résistante à la sécheresse.

Les superficies emblavées du mil soudan ont augmenté entre les isohyètes 400 mm et 750 mm,

- Recours plus systématique à l'association de cultures de cycles étalés dans le temps :
 - * maïs à cycle court et petit mil,
 - * niébé à cycle court et sorgho ou mil,
 - * patate douce dans les zones dépressionnaires,

- Aménagement de petits périmètres avec l'aide des ONG : riz pluvial et riz de bas fond
- Thésaurisation plus intense dans l'achat du bétail.

Les éleveurs pastoraux accentuèrent leur migration vers le sud. Certains installés durablement dans des zones agricoles ont entrepris de produire leurs céréales, les conséquences de la sécheresse ayant détérioré le rapport des prix bovin/céréales au détriment de l'éleveur.

Les pêcheurs de la Région de Mopti ont cherché d'autres zones de pêche: lacs et étangs des barrages (Sélingué et Manantali), lacs et étangs des zones agricoles sud, occasionnant des conflits avec les populations autochtones riveraines de ces pêcheries traditionnelles.

Du point de vue de la consommation, les populations des villes ont diversifié leurs rations, évolution favorisée par l'essor des cultures maraîchère et fruitières d'une part, et la monétarisation poussée des échanges en ville, d'autre part.

III - LES STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA FAIM

Face à l'ampleur et à la gravité de la faim au Mali le Gouvernement et ses partenaires au développement, les Organisations Non Gouvernementales et les Associations se sont mobilisés, chacun à sa manière pour tenter d'apporter des solutions au problème. S'agissant de l'Etat la préparation du plan quinquenal 1974 - 1978 fut mise à profit pour élaborer une véritable politique nationale de lutte contre la faim.

3.1 La politique nationale de lutte contre la faim

La plan quinquenal de développement économique et social 1974 - 1978 mentionne dans ses objectifs :

- la satisfaction des besoins fondamentaux de l'ensemble de la population, particulièrement en ce qui concerne les céréales et l'eau.
- la satisfaction des autres besoins, particulièrement en ce qui concerne l'équilibre alimentaire, la santé et l'éducation.

La sécheresse 1972 - 1973 au Sahel a été le point de départ d'une mobilisation générale de la Communauté Internationale et des Organisations Non Gouvernementales autour des problèmes d'alimentation et de nutrition.

La sécurité alimentaire est l'objectif déclaré de la stratégie alimentaire.

Dans certains contextes cette sécurité alimentaire peut procéder d'un bon fonctionnement du marché où se rencontrent producteurs, transformateurs, commerçants, transporteurs, consommateurs finaux.

Dans le contexte d'un pays comme le Mali la stratégie alimentaire doit s'attaquer aux carences, au goulot d'étranglement qui constituent des facteurs de risque en plus des aléas climatiques. La stratégie alimentaire au Mali retient donc comme objectifs prioritaires :

- fournir à la population une ration équilibrée et suffisante au moindre coût. Pour ce faire il faut agir sur les circuits alimentaires de sorte que le coût final au consommateur final soit le moins élevé possible.

Les pistes envisagées à cet égard sont :

- la libéralisation du marché céréalier,
- la libéralisation du transport, du stockage et de la transformation,
- la diminution des coûts de production des subventions aux intrants, matières premières, énergie et équipements,
- la prise en charge par l'état des gros investissements,
- la fixation de prix d'achat rémunérateurs pour le paysan, l'incitant à produire plus et l'instauration de la vérité des prix tout au long de la filière alimentaire.

Le plan quinquennal 1981 - 1985 et plus tard celui de 1987 - 1991 reprendront ces objectifs de la stratégie alimentaire.

L'autosuffisance qualitative doit viser une ration équilibrée dont l'apport énergétique sera reparti comme suit :

- * céréale : 70 %
- * huile et corps gras 23 %
- * autres aliments 7 %

Pour ce faire il faudrait :

- garantir un revenu agricole correct et régulier incitant les paysans à produire et à épargner.
- promouvoir l'épargne rurale en vue de participer au financement du développement du pays.
- réorienter les ressources financières vers les secteurs où elles favorisent directement la production et la sécurité alimentaire.
- rechercher l'équilibre du bilan alimentaire et de la balance commerciale des produits agricoles.

La préparation de la Conférence Internationale sur la nutrition a été mise à profit pour mieux définir les stratégies en matière d'alimentation et nutrition.
Ainsi ont été retenus :

- 1) l'intégration des objectifs d'ordre nutritionnels dans les programmes de développement.
- 2) l'amélioration de la sécurité alimentaire du ménage grâce à des approvisionnements suffisants à l'échelle du pays, et l'accessibilité des ménages aux aliments sur une base durable..
- 3) la protection du consommateur en améliorant la qualité et la sécurité des produits par une législation appropriée, l'application d'un système de normalisation, le contrôle des denrées alimentaires.
- 4) La surveillance nutritionnelle grâce à la collecte périodique d'informations socio-économiques.
- 5) La prise en charge des personnes défavorisées sur le plan socio-économique.
- 6) La promotion des régimes alimentaires appropriés et des modes de vie sains.
- 7) La prévention et la lutte contre les carences en micro-nutriments.
- 8) La promotion de l'allaitement maternel.
- 9) La prévention et le traitement des maladies infectieuses.

Ces stratégies ont été reprises par le Plan d'Action National pour l'Alimentation et la Nutrition élaboré en Décembre 1994.

3.2 Les intervenants et leurs actions de lutte contre la faim

L'importance politique du phénomène de la faim implique au premier rang l'Etat dans la mobilisation des moyens pour y faire face.
Au Mali, compte tenu de la faiblesse des services techniques sur le terrain face à l'ampleur de la tâche, les Organisations Non Gouvernementales ont été amenées à y jouer un grand rôle dans la mesure des moyens dont elles disposaient, à l'échelle où elles pouvaient intervenir.

3.2.1 L'Etat et la lutte contre la faim

Ayant inscrit parmi ses priorités l'autosuffisance et la sécurité alimentaires, l'Etat malien a élaboré et mis en œuvre une série de programmes visant l'augmentation de la production vivrière, la sécurité alimentaire des populations, et l'amélioration de leur niveau nutritionnel.

Simultanément le Gouvernement entreprenait avec l'appui des pays et organismes d'aide alimentaire une nouvelle politique céréalière orientée vers le relèvement régulier des prix aux producteurs, la libéralisation du commerce des céréales, la transformation du rôle de l'OPAM et la restructuration des opérations de développement rural, le transfert progressif des tâches de commercialisation du secteur public aux secteurs privé et associatif.

- Ces actions devraient avoir pour résultat :

- une amélioration du pouvoir d'achat du monde rural lui permettant de mieux s'équiper,
 - une augmentation de la production céréalière,
 - un approvisionnement plus fluide du marché,
 - une réduction des coûts de commercialisation et la résorption des déficits publics,
 - un allègement des charges budgétaires.
- Les structures étatiques impliquées dans la mise en oeuvre de ces actions sont :

- * les services de l'Agriculture et de l'élevage (DNA, DNE, CPS)
- * les services de santé et d'action sociale (section nutrition de la division santé familiale, DNAS, DEP, service de l'éducation sanitaire)
- * les services de planification et de statistique (DNP, DNSI)
- * les services du Ministère de l'Administration Territoriale en ce qui concerne la ravitaillement des zones définies
- * l'OPAM en ce qui concerne les zones déficitaires
- * le système d'alerte précoce pour la détermination des poches de pénurie alimentaire.

Le Comité d'Orientation et de Coordination (C.O.C.) du Programme de Restructuration du Marché Céréalier est l'organe de concertation en ce qui concerne la gestion de la sécurité alimentaire. Il regroupe les représentants des services publics et des bailleurs de fonds du PRMC. Il adopte et contrôle l'exécution du plan annuel de ravitaillement de l'OPAM.

En dehors du Comité d'Orientation et de Coordination aucun organisme de concertation n'existe au niveau national.

3.2.2 Les Organisations Non Gouvernementales et la lutte contre la faim

Parmi les ONG engagées dans la lutte contre la faim, certaines interviennent au Mali depuis la grande sécheresse 1972 - 1973. Plusieurs d'entre elles, mènent directement des activités sur le terrain, pendant que d'autres sont des bailleurs de fonds.

Après une période caractérisée essentiellement par la distribution d'aide alimentaire, de médicaments, etc..., certaines ONG ont appris au contact du terrain à adapter leurs actions et à les inscrire dans une perspective de développement à long terme.

Ainsi la lutte contre la faim a pris d'autres formes d'action, s'inspirant de la stratégie de survie des populations concernées, de la nécessité de la recherche de solutions locales durables aux crises et des liens entre secours d'urgence et développement, de la participation des populations à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de réhabilitation et de développement.

Un essai de typologie des actions des organisations non gouvernementales dans le domaine alimentaire et nutritionnel permet d'obtenir la classification suivante :

- a) *Création, amélioration des conditions de la production rurale (agriculture, élevage, pêche, etc..).*
 - b) *Gestion des ressources naturelles et de l'environnement.*
 - c) *La réhabilitation des populations sinistrées et l'amélioration des conditions de vie par la création d'activités génératrices des revenus, la formation des populations nomades au maraîchage et aux cultures irriguées, la création et la réhabilitation de centres de vie par la réalisation de points d'eau, l'aménagement des mares.*
 - d) *La promotion de la femme en tant que principale responsable de l'alimentation de la famille.*
- Les actions ont consisté à apporter un appui aux activités d'auto-promotion des femmes (maraîchage, jardinage), à la fourniture d'intrants, à la mise en place de caisse d'épargne et de crédit.
- e) *L'organisation des conditions de la sécurité alimentaire. Les ONG ont participé dans ce domaine à la mise en place des banques de céréales, à l'amélioration du stockage villageois, et à la diversification de la production, et aux secours d'urgence dans les situations de crise aiguë.*
 - f) *La structuration villageoise : Grâce à l'alphabétisation fonctionnelle et à la post-alphabétisation, les ONG ont œuvré à la mise en place et à l'animation de structures villageoises de gestion des activités de développement.*

Ces structures villageoises peuvent prendre progressivement en main la gestion des approvisionnements en intrants, la distribution des crédits, la commercialisation et la programmation des investissements.

3.3 Stratégies utilisées dans la lutte contre la faim et les résultats obtenus

Les stratégies de lutte contre la faim sont variables selon les acteurs et leurs moyens.

3.3.1 Stratégies utilisées par l'Etat

L'Etat a mis l'accent sur :

- a) *L'augmentation de la production orientée vers la recherche de l'auto suffisance alimentaire.*
- b) *La libéralisation progressive du commerce et du prix des produits alimentaires de manière à garantir leur disponibilité dans toutes les localités du pays et leur accessibilité financière pour toutes les populations.*
- c) *La mise en place d'un dispositif d'aide d'urgence aux populations sinistrées basé sur la constitution d'un stock de sécurité et le fonctionnement d'un système d'alerte précoce (SAP).*
- d) *L'amélioration du niveau nutritionnel de la population par des actions d'éducation et de surveillance nutritionnelles.*

3.3.2 - L'augmentation de la production alimentaire

L'Etat a bénéficié du soutien efficace de ses principaux partenaires au développement, bilatéraux et multilatéraux dont la France, la République Fédérale d'Allemagne, le Royaume des Pays Bas, le Canada, les Etats-Unis d'Amérique, l'Union Européenne, la FAO, le PAM, la Banque Mondiale, les Institutions Financières Régionales (dont la Banque Africaine de Développement), les Fonds Arabes, etc...

Les partenaires au développement du Mali ont financé individuellement ou en consortium d'importants programmes de développement rural : relevons entre autres la réhabilitation de l'Office du Niger, le Projet de Développement Intégré Mali-Sud, les Offices Riz Ségou et Riz Mopti, l'Office de Développement Intégré du Kuarta, le Projet de Développement de l'Elevage au Sahel Occidental.

Ces actions ont permis sans aucun doute l'accroissement de la production, l'augmentation des rendements, l'amélioration de la productivité des filières concernées, l'aménagement et la sécurisation des périmètres irrigués. Les statistiques de production et d'importation confirment à souhait le succès de ces programmes (voir tableau N° 6 et annexe 7).

Tableau n° 6 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE CULTURES CEREALIERES (TONNES)

Niveau National

<i>Années</i>	<i>Mil</i>	<i>Sorgho</i>	<i>Riz</i>	<i>Maïs</i>	<i>Fonio</i>
1970	337 381	378 031	137 395	57 841	0
1971	384 464	330 534	157 130	71 942	0
1972	319 521	306 048	115 900	19 608	0
1973	347 244	239 575	130 710	34 860	37 366
1974	574 594	336 503	178 643	51 171	52 594
1975	618 839	277 080	196 036	36 932	57 005
1976	482 783	347 891	298 229	67 897	43 662
1977	521 491	439 987	303 203	114 897	51 367
1978	552 106	358 112	158 291	75 915	39 107
1979	349 701	395 857	240 117	45 387	17 317
1980	419 551	288 735	121 553	61 144	25 734
1981	537 854	412 230	134 756	283 373	49 018

<i>Années</i>	<i>Mil</i>	<i>Sorgho</i>	<i>Riz</i>	<i>Maïs</i>	<i>Fonio</i>
1982	629 245	427 457	152 633	89 310	23 536
1983	593 481	503 690	215 986	144 274	49 700
1984	506 521	369 818	109 354	101 441	24 535
1985	871 312	477 108	213 841	140 066	20 488
1986	805 763	464 565	225 138	213 423	17 242
1987	693 526	513 176	236 568	178 609	15 589
1988	999 901	672 429	287 797	214 519	20 184
1989	841 793	730 866	337 749	225 393	18 929
1990	737 007	531 433	282 366	196 579	21 768
1991	889 896	770 044	454 349	256 775	40 506
1992	582 296	602 254	410 018	192 530	20 898
1993	708 062	776 879	427 609	283 373	29 735

Sources : Enquête agricole de conjoncture structures d'encadrement agricole (structure moderne)

3.3.3 La libéralisation du marché céréalier

Prenant conscience des distorsions notables du marché céréalier créées par une politique de monopole de l'achat et de la vente par l'OPAM et un système de prix administrés aussi bien à la consommation qu'à la production, le Gouvernement a entrepris avec les donateurs une restructuration complète du marché céréalier. L'OPAM se voit confier désormais trois missions essentielles :

- a) La gestion et la vente de l'aide alimentaire au prix du marché.
- b) La gestion du stock national de sécurité.
- c) L'approvisionnement des zones déficitaires en cas d'urgence.

Le PRMC a sans aucun doute eu des effets bénéfiques sur la production agricole. En effet celle-ci a augmenté en moyenne de 9 % par an de 1981 à 1992 malgré les aléas climatiques.

Par ailleurs les prix à la consommation qui étaient la justification principale de l'intervention de l'Etat ont connu une relative stabilité dans la limite des variations saisonnières normales dès lors que la libéralisation était effective ainsi que le confirment les statistiques.

Le PRMC a par ailleurs financé des lignes de crédit en faveur d'opérateurs économiques et d'associations villageoises impliqués dans la commercialisation des céréales. Il a permis la mise en place des systèmes d'information fiables :

- système d'alerte précoce (SAP)
- Système d'Information de Marché (SIM) permettant ainsi de réduire les marges de commercialisation et les situations de monopole.

Touefois il convient de préparer la relève des bailleurs de fonds et notamment de concevoir un mode de fonctionnement de l'OPAM sans aide alimentaire, l'implication des banques de la place dans le financement des opérations de commercialisation.

3.3.4 Le système d'alerte précoce et l'aide d'urgence

Mis en place par le gouvernement et les donateurs du PRMC, le système d'alerte précoce a pour mandat de cibler les populations à risque alimentaire à un niveau géographique fin (groupe de populations de cinq mille personnes) et de faire des recommandations notamment des distributions alimentaires gratuites ou de ventes d'intervention de l'OPAM.

Toutes les recommandations du système d'alerte précoce (SAP) sont suivies d'effets depuis 1990 faisant de ce système un interlocuteur incontournable dans l'identification des populations à risque. Cependant le SAP ne couvrira ni le niveau ménage, ni le niveau village.

Les données collectées et diffusées sont relatives à :

- la pluviométrie
- les déprédateurs
- l'état des cultures et des paturages
- les prix
- les migrations
- les réserves alimentaires
- la santé et la nutrition.

L'aide d'urgence est prélevée sur le stock national de sécurité géré par l'OPAM et financé par les donneurs. La cellule d'appui au développement à la base (CADB) assure le secrétariat exécutif de la mise en œuvre de l'aide alimentaire (négociation et gestion des contrats de transport, contacts avec les partenaires au développement et l'OPAM).

Le plan de ravitaillement élaboré et mis en œuvre par l'OPAM traduit dans les faits les interventions en matière de lutte contre la faim. Le tableau suivant qui fait ressortir les écarts entre les prévisions et les réalisations est une base de l'évaluation de l'efficacité du système (SAP, PRMC, OPAM).

Les écarts entre les prévisions et les réalisations en ce qui concerne les stocks de céréales sont assez faibles (de 0 % à 5 %).

Les écarts sur les ressources sont dus aux écarts entre achats locaux prévus et réalisés en 1989/1991 et 1991/1993 car les producteurs n'ont pas toujours honoré leurs contrats. Concernant les emplois, ils sont relativement importants en raison du fait que les autorités locales n'ont pas été en mesure de désigner en 1991 les cercles réellement déficitaires.

L'analyse de ces résultats montre que sur la période 1983 - 1993 (en dehors des années de crise 1983 - 1984) les besoins céréaliers du Pays ont été globalement couverts même si un déficit spécifique en riz persiste encore.

Les prévisions officielles de consommation annuelle de céréales devant passer de 167 kg à 200 kg par habitant ont été dépassées.

L'évolution des prix à la consommation montre une relative stabilité pendant la période. Le même phénomène est observé sur les marchés régionaux à l'exception de celui de Kayes où les prix sont élevés, variations plus marquées à cause de l'enclavement sans doute.

Cependant l'évolution de l'apport énergétique de la consommation moyenne par rapport aux besoins montre que le niveau nutritionnel de la population, n'est pas en harmonie avec l'accroissement de la production agricole, l'approvisionnement régulier des marchés et la reconstitution de l'effectif des troupeaux.

En effet l'apport énergétique des rations alimentaires reste inférieur aux normes de référence et se maintient au même niveau qu'en 1970, soit 92 % des 2450 calories des référence, près de 25 ans après. Il était de 90 % en 1961.

Cette distortion entre l'accroissement de la disponibilité alimentaire (surtout en céréales) et le niveau nutritionnel de la population provient de l'enchevêtrement des phénomènes complexes tels que :

- le faible pouvoir d'achat des ménages
- les habitudes alimentaires
- la forte croissance de la population.

Il convient en effet de faire remarquer que les bonnes campagnes agricoles dues à des conditions climatiques favorables ne doivent pas masquer la lente progression de la production agricole par rapport au taux d'accroissement démographique qui reste encore très élevé (3,7 % par an, plus que la moyenne de la région).

3.3.5 L'amélioration de la nutrition

L'Etat a eu comme principal partenaire dans ce domaine le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Trois projets ont été initiés dans le passé après la période 1984 - 1985 pendant laquelle l'UNICEF s'est consacré presque exclusivement à l'aide d'urgence.

Durant cette période, les centres de récupération et d'éducation nutritionnelle (CREN) ont vu le jour un peu partout, sous l'égide des services de santé afin de faire face aux cas graves de malnutrition et aussi d'assurer l'éducation nutritionnelle des mères.

3.3.5.1 Le projet de développement intégré de Djenné et de Bourem initialement appelé initiative de sécurisation alimentaire au niveau familial dans les cercles de Bourem et de Djenné 1988 - 1992

Le projet visait l'objectif de mettre à la disposition des familles pauvres, des moyens et techniques performants avec comme objectifs spécifiques :

- la sécurisation de la production alimentaire au niveau des foyers,
- la réduction des carences nutritionnelles à travers la promotion de certaines cultures et la consommation des produits par les groupes cibles,
- le renforcement de la capacité d'identification des besoins ressentis par les groupes d'exploitants et de diffusion des techniques.

A Bourem, le projet exécuté en collaboration avec Terre des Hommes France, Acord et le Comité Local de Développement a couvert 8 villages de l'Arrondissement central.

A Djenné, il a été conçu comme un renforcement du projet soins de santé primaire et a couvert 15 villages situés dans les arrondissements de Djenné et Sofara.

L'évaluation de ce projet fait ressortir :

- le caractère dispersé des activités
- la faible participation des femmes
- la non utilisation des indicateurs de suivi et évaluation.

Une enquête nutritionnelle effectuée dans l'arrondissement de Sofara en Juin 1993 a révélé :

- des manifestations de malnutrition chroniques et aigues chez les enfants qui ont moins de cinq ans ainsi qu'il ressort des tableaux suivants :

Répartition de la malnutrition aigüe selon l'âge :

AGEGRPE	% WHZ - M ou N		Total n = 421
	Malnutris	Normal	
6 - 11 mois	25.9	66.7	100 n = 54
12 - 23 mois	24.7	72.1	100 n = 94
24 - 35 mois	6.4	92.7	100 n = 110
36 - 47 mois	1.1	98.9	100 n = 91
48 - 59 mois	1.4	98.4	100 n = 72

Répartition de la malnutrition chronique selon l'âge :

AGEGRPE	% WAZ - M ou N		Total n = 421
	Malnutris	Normal	
6 - 11 mois	11.1	88.9	100 n = 54
12 - 23 mois	36.2	63.8	100 n = 94
24 - 35 mois	40.9	59.1	100 n = 110
36 - 47 mois	33.0	67.0	100 n = 91
48 - 59 mois	37.5	62.5	100 n = 72

Ces enfants ont en général une alimentation qualitativement et quantitativement insuffisante pour couvrir les besoins nutritionnels que l'allaitement maternel seul ne satisfait plus depuis l'âge de six mois.

3.3.5.2 Le projet conjoint d'appui à la nutrition (PCAN)

Il a été lancé en 1984 par le gouvernement avec l'appui technique de l'UNICEF et de l'OMS, sur financement de l'Italie.

La coordination a été confiée au Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales, et la région de Ségou a été choisie comme zone d'implantation pour la mise au point de l'approche. Mise en œuvre en pleine période de sécheresse, le projet avait comme objectifs de renforcer la capacité du Pays :

- à maîtriser les problèmes d'alimentation et de nutrition dans un cadre de développement rural et le développement des approches appropriées aux différentes structurations socio-économiques,*
- à aboutir à la réduction consécutive de la malnutrition et de la mortalité infantile juvénile,*
- à réaliser l'amélioration de la situation sanitaire et nutritionnelle des femmes enceintes et des femmes allaitantes dans la zone du programme. Le projet est intervenu dans 183 villages de la région.*

Les résultats de l'évaluation finale, qui a eu lieu en Juillet 1992 indiquent que:

- i) *Sur 1500 activités proposées, 11000 ont été réalisées*
- ii) *Un nombre de 11 135 enfants a été enregistré pour la pesée (suivi nutritionnel) avec une moyenne de 272 pesées mensuelles pour l'ensemble des villages)*
- iii) *Le projet a renforcé les capacités de décision, d'observation et de maîtrise des outils techniques des paysans notamment par le véhicule de l'alphabétisation.*
- Toutefois les femmes n'ont pas été impliquées dans le programme.*
- Le projet a souffert du manque de suivi, de supervision et de formation des experts des services techniques.*

La composante nutritionnelle a été insuffisante.

Les recommandations ont visé :

- un renforcement des acquis à la base, à savoir, le début de la perception de l'indicateur nutritionnel, le suivi nutritionnel, la programmation villageoise et l'alphabétisation,*
- la consolidation des villages performants plutôt que l'extension à de nouveaux villages.*

3.3.5.3 Le projet d'assistance à l'hydraulique villageoise, à la maîtrise des eaux pour la production vivrière, familiale en 6ème région (Tombouctou)

Ce projet est né de la conviction acquise pendant la période d'aide d'urgence que la sécurisation des communautés par rapport à la production et à la disponibilité alimentaire ainsi qu'à l'accès à l'eau potable représente la condition essentielle pour développer des actions en faveur des enfants et des femmes et entamer une dynamique de développement et d'auto-promotion.

Il a été exécuté avec la Direction Nationale de l'Hydraulique et de l'Energie en collaboration avec Vétérinaires sans frontières.

La stratégie d'intervention était axée sur :

- la maîtrise des eaux de surface et de profondeur (par l'installation des pompes solaires, l'aménagement des petits périmètres irrigués et l'aménagement en subventions contrôlées des plaines inondables) pour assurer la disponibilité d'eau potable et garantir la production vivrière au niveau familial des communautés bénéficiaires et améliorer le niveau nutritionnel des groupes vulnérables.
- le développement d'une méthodologie basée sur la participation active des communautés à l'orientation, à la programmation et au suivi des activités.
- la formation professionnelle des communautés, avec une attention particulière aux femmes pour leur permettre de maîtriser les innovations techniques proposées.

L'évaluation effectuée en 1990 a permis de mettre en lumière :

- le rôle du projet dans la sécurisation alimentaire d'environ 1000 familles.
- la pertinence de l'approche visant la maîtrise des eaux pour garantir la disponibilité alimentaire dans 27 collectivités bénéficiaires. L'évaluation a recommandé une amélioration de la méthodologie de programmation villageoise, le renforcement de l'intégration agriculture-élevage ainsi qu'une attention plus accrue pour les femmes.

A l'analyse, il convient de faire le constat de la faiblesse des résultats du programme de nutrition mené dans le passé. Il faut signaler en particulier le peu d'implication des femmes, l'insuffisance d'activité éducationnelle, le manque de coordination des différentes structures intervenant dans l'exécution des projets.

Le gouvernement du Mali et l'UNICEF ont mis en chantier un nouveau programme de nutrition pour la période 1993 - 1997 avec comme objectifs déclarés l'élimination de la faim et la maîtrise de la malnutrition protéino-calorique chez les enfants, et des troubles dus aux carences en micro-éléments nutritifs chez les femmes et les enfants.

Ce programme comporte trois composantes sous forme de projet :

- le projet nutrition et sécurisation alimentaire couvrant les 4ème, 5ème et 6ème régions,
- le projet système d'information nutritionnelle qui concerne les mêmes régions, le District de Bamako et la commune de Kati,
- le projet micro-éléments nutritifs vitamine A, fer, iode qui couvre :
 - . les cercles de Tominian, Bla et San pour la lutte contre la carence en iode ;
 - . le district de Bamako pour les activités d'iodisation du sel ;
 - . les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao pour les activités de promotion de micro-éléments nutritifs.

Au stade actuel, les seules données disponibles sont les rapports sur l'état d'avancement du programme pour 1993 et 1994. Ils ne permettent d'évaluer ni l'efficacité, ni l'impact du programme.

Ils attestent cependant des difficultés de mise en œuvre au niveau des services techniques et de l'insécurité à Tombouctou et Gao.

3.4 - Rôle et place des Organisations Non Gouvernementales (ONG) dans la mise en œuvre des stratégies de lutte contre la faim

3.4.1 - Cadre d'intervention

L'avantage comparatif des Organisations Non Gouvernementales a été utilisée par les partenaires au développement dans la mise en œuvre des stratégies sur le terrain. Elles ont une capacité d'adaptation, une sensibilité et des compétences que ne peuvent avoir les services déconcentrés de l'Etat sur le terrain. C'est ainsi que nombreux d'entre elles interviennent dans la mise en œuvre de programmes convenus d'accord parties entre le gouvernement et les partenaires au développement.

Certaines ONG sont les seuls relais de l'aide au développement des pays n'ayant pas de programme de coopération bilatérale avec le MALI (Norvège, Grande Bretagne).

D'autres sont spécialisées dans l'aide d'urgence en cas de calamités naturelles, de crises politiques ou autres conflits. Les ONG (étrangères et nationales) deviennent de plus en plus des relais importants pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de développement à la base, en collaboration avec les comités de développement locaux.

3.4.2. Stratégies mises en œuvre par les ONG dans le cadre de la lutte contre la faim au Mali

Après les premiers tatonnements au cours des périodes de grandes sécheresses (1972 - 1973 et 1983 - 1984) marqués essentiellement par des actions d'urgence (distribution de vivres, de médicaments, etc...) les ONG ont acquis au contact avec le terrain, la certitude que l'aide d'urgence devrait être suivie d'actions de développement à long terme en vue de résoudre les problèmes de sécurité alimentaire. Nombre d'entre elles, s'étant investies dans l'aide d'urgence ont continué leurs actions sous forme d'activités visant à promouvoir l'auto-développement des communautés concernées.

Les stratégies d'intervention des ONG sont explicitées dans certains documents de projets (Vison Mondiale, AEN, Care, ACORD, etc...). Les principes de bases sont les suivants :

- les populations sont elles mêmes responsables de leurs projets de développement. Il ne s'agit donc pas de faire pour elles ce qu'elles sont capables de faire elles mêmes.
- la contribution des populations elles mêmes à leur propre développement est indispensable. L'aide consiste à leur apporter ce qu'elles ne peuvent se procurer pour leur développement.
- l'assistance doit aller aux plus pauvres
- l'aide est d'autant plus efficace qu'elle se concentre sur une zone donnée pour une période déterminée.

Se fondant sur ces principes, les Organisations Non Gouvernementales privilégient :

- la structuration et l'organisation institutionnelle des communautés,
- le renforcement de la capacité de résistance des communautés face aux crises,
- l'approche genre (couramment appelée encore l'intégration des femmes) dans le processus de développement, prenant en compte les relations hommes - femmes dans le contexte culturel donné,
- l'appropriation des programmes de manière à éviter que les acquis ne disparaissent dès lors que les partenaires (ONG) se retirent.

Les actions de lutte contre la faim menées par les organisations non-gouvernementales (ONG) procèdent de cette démarche.

Les résultats acquis par les ONG sur le terrain sont appréciables. Ils tiennent d'abord à l'approche opérationnelle et à la présence effective sur le terrain permettant un suivi au quotidien et la prise de mesures correctives.

Elles ont sans aucun doute permis d'éviter les situations dramatiques. Dans certains cas, elles étaient les seules alternatives face à la pauvreté et au dénuement.

Ainsi le Projet de Développement Rural de Tombouctou (PDRT) initié et exécuté par CARE a démarré en 1986 dans des conditions très précaires de déficit alimentaire chronique pour une population de plus en plus croissante dans les cercles de Diré, Goudam et Tombouctou. En effet les systèmes de production traditionnels se révélaient inadéquats par rapport à la modification climatique du régime hydrologique des crues et la déperditions des superficies irrigables se faisait sentir sur l'ensemble des terroirs villageois.

Le projet a mis en oeuvre une stratégie axée sur les actions suivantes :

- i) un développement infrastructurel des digues dites à ciel ouvert avec des ouvrages munis de bardeaux et de grille de contrôle du mouvement des poissons rizophages, la diversification des systèmes de production et de cultures maraîchères, l'introduction de nouvelles variétés culturales satisfaisant à la fois à la précocité de la production face à une aridité croissante, l'introduction de nouvelles pratiques agricoles particulièrement améliorantes pour les rendements agricoles, la production d'arbres fruitiers et autres en vue de promouvoir une meilleure utilisation des terres aménagées.
- ii) la protection et la reconstitution de l'environnement en vue de résoudre la crise d'énergie et de bois de construction, la fixation des dunes et des haies vives.
- iii) le développement des structures d'organisation villageoises autour de la gestion des banques semencières, céréalières et du petit commerce par les femmes.
- iv) l'approvisionnement en eau potable par le creusement des puits à petit diamètre
L'évaluation des résultats de ce projet a permis de relever :
 - une amélioration très nette de la sécurité alimentaire des populations grâce à l'accroissement de la production céréalière et maraîchère,
 - le développement des banques céréalières et de petites activités économiques génératrices de revenus grâce au crédit aux femmes.
 - la prise en charge par les villageois de leurs propres affaires.

Acord a utilisé la même démarche en ce qui concerne le programme de réhabilitation dans la zone du fleuve et dans la zone pastorale des 7ème et 8ème régions dans les domaines suivants.

- autosuffisance alimentaire
- formation
- activité génératrice de revenus
- protection de l'environnement

L'on pourrait citer aussi l'Aide de l'Eglise Norvégienne à Gossi dont l'action a permis de restaurer les conditions de vie dans cette zone particulièrement difficile du gourma.

3.4.3. Evaluation de quelques expériences :

Parmi les actions menées par les ONG figurent en bonne place :

- les banques de céréales et de semences
- le crédit pour les activités génératrices de revenus particulièrement en faveur des femmes)
- le maraîchage en vue de l'amélioration de la nutrition et des revenus
- l'éducation nutritionnelle
- l'allègement des tâches des femmes.

Bien que pertinentes par rapport aux objectifs de sécurisation alimentaire, d'amélioration de la qualité nutritionnelle, des revenus et des conditions de vie en général, ces actions connaissent des fortunes diverses selon les contextes.

a) Les banques de céréales et de semences :

Elles sont mises en place en vue :

- de faire face à la période de soudure
- de sécuriser les revenus, grâce à une meilleure gestion des stocks (des achats et des ventes), face aux fluctuations des prix.

L'évaluation d'une expérience réalisée avec le concours de CARE (prêt de 400 000 F CFA à 2 villages en 1991 dans le cadre du DRT) fait ressortir deux résultats différents pour les deux villages en question au bout de la première année.

Situation des banques de céréales après un an : (1992)

Localité	Nre d'adhérent	Montant crédit alloué	Montant du rembourse	Reliquat dû	Situation de la banque
Dougo	35	400 000	60 000	340 000	caisse 422 250
Balamarlo	55	400 000	60 000	340 000	caisse 350 F CFA Stock 264 850

* le stock a été évalué au prix du marché.

Le premier village a pu liquider son stock de céréales dégageant aussi un bénéfice de 82.250F sur lequel il a payé sa traite. La somme en caisse sera réinvestie dans l'achat de grain pour la prochaine récolte.

Le deuxième village, s'est laissé surprendre et n'a pu vendre qu'une partie de son grain, juste ce qu'il faut pour payer sa traite. Le reste du stock attend de meilleurs prix.

Des exemples abondant de ce genre de situation où de mauvaises prévisions, ou les perturbations du marché dus à des facteurs extérieurs tels que la distribution gratuite de céréales au moment propice des ventes ont entraîné la faillite des banques de céréales.

b) Le petit crédit :

Dans le cadre du même projet (DRT) quatre villages ont bénéficié de crédit pour le développement de petites et moyennes activités économiques au profit des femmes.

Tableau : Crédit aux femmes - Projet (DRT)

Localité	Nbre de boeuf	Date de crédit	Montant crédit	Apport	Montant rembou	Montant dû	Avoir
Kirchamba	10 femmes (2 groupes)	Mars 91	100.000	-	100.000	-	11.000
Saobomo	54 Femmes (2 groupes)	Mars 91	50.000	15.000	ND	50.000	ND
Kelhaoussa	26 Femmes (2 groupes)	Août 91	26.000	15.000	26.000	-	50.000
Dougouradi	09 Femmes (1 groupe)	Juil.92	20.000	9.000	-	20.000	27.000 (dans stock 20.000)
Le village	99 Femmes		196.000	36.500	126.000	70.000	128.000

Les données de Sanbouna n'ont pu être collectées à cause de l'insécurité.

Le taux de recouvrement est bon dans l'ensemble.

Cependant les activités économiques se sont heurtées à l'étroitesse du marché, à l'auto consommation et la rareté des revenus dans la zone.

Par ailleurs, l'on a constaté peu de retombées économiques au niveau des individus composant les groupes. Les sommes générées demeurent un bien collectif sans perspectives claires de servir individuellement.

Il apparaît donc que les activités de crédit pour être viables et susciter l'engagement des femmes, se doivent de leur permettre de résoudre leurs problèmes quotidiens (condiments, achats de pétrole, soins des enfants).

c) Le maraîchage et l'éducation nutritionnelle :

Le maraîchage a pour but de diversifier et de renforcer la base élémentaire et d'assurer des revenus.

Le Projet de Développement Rural de Tombouctou (DRT) a substitué à une horticulture locale de cucurbitacées et d'oignons sur de petites surfaces, un maraîchage extensif très diversifié de légumes et de tubercules non connus des populations. Des activités de démonstrations culinaires ont été réalisées en accompagnement des efforts de production.

Par ailleurs, le maraîchage était initialement subventionné, les semences étant distribuées quantitativement. Par la suite elles ont été vendues mais toujours en dessous du prix réel. D'où la question de la pérennité de l'activité après le retrait de CARE dans la mesure où l'impact sur le plan pécunier et même alimentaire demeure très faible. En effet, les habitudes alimentaires ont été très peu modifiées malgré l'éducation nutritionnelle.

3.5 Analyse des problèmes rencontrés dans la lutte contre la faim

Dans le contexte actuel au Mali, on peut affirmer sans risque de se tromper que l'objectif d'auto-suffisance alimentaire a été atteint si l'on s'en tient aux niveaux de la production alimentaire et des besoins.

Cependant la situation nutritionnelle du pays reste précaire ainsi que le confirment les indicateurs de malnutrition.

Par ailleurs la ration alimentaire moyenne reste en deçà des besoins en ce qui concerne l'apport énergétique minimum comme le confirment les résultats de l'enquête budget consommation des ménages.

Les populations de certaines régions continuent à connaître des crises alimentaires aigues ainsi qu'en témoignent les données du système d'alerte précoce (SAP). L'on pourrait dès lors faire un certain nombre de constats :

1) Les programmes de développement rural (visant l'augmentation de la production agricole) ne s'accompagnent pas d'une réduction sensible de la pauvreté, cause essentielle de la faim chronique.

Il convient d'en cerner avec précision les causes ou plan économique et pour cela des études approfondies sont en cours.

Mais on peut d'ores et déjà affirmer que l'augmentation de la production n'est pas synonyme d'augmentation des revenus car il peut y avoir même (cas de périmètres rizicoles du nord, de l'Office du Niger et des Offices riz de Ségou et de Mopti avant la dévaluation), chute des prix sur les marchés au moment des récoltes et braderie si les capacités (physique et financière) de stockage n'existent pas.

Par ailleurs certaines spéculations sont à faible rentabilité et ne procurent pas d'augmentation significative des revenus. Enfin la compétitivité des productions rurales sur les marchés de la sous-région influent sur les revenus des producteurs. Or la situation d'avant la dévaluation n'était pas favorable en la matière. Il serait intéressant d'évaluer l'impact du changement de parité sur les revenus des populations rurales.

2) Les programmes de développement rural n'ont pas résorbé l'exode rural et n'ont donc eu aucun effet sur la paupérisation croissante de masses urbaines cependant que les mesures d'ajustement macro-économique avaient pour effets immédiats la restriction de la consommation, la disparition d'emplois dans les secteurs manufacturés, publics et parapublics, alimentant ainsi la pauvreté urbaine.

Cette croissance de la population urbaine est synonyme d'augmentation de nombre des pauvres et de baisse du revenu moyen de la population. L'enquête budget consommation a révélé que les déficits énergétiques alimentaires sont les plus prononcés en milieu urbain.

Le niveau le plus bas est atteint par le groupe très pauvre de Bamako avec une consommation de 1375 cul/jour soit 56 % des besoins.

3) Les situations de crises alimentaires aiguës persistent toujours et prennent de l'ampleur en cas de catastrophe (sécheresse, insécurité).

Cela signifie que les mécanismes d'aide d'urgence mis en place n'ont pas d'effet sur l'élimination de leurs causes. En d'autres termes, le système SAP de sécurité distribution gratuite fonctionne comme une fin en soi ; or il est fortement dépendant de l'extérieur.

Par ailleurs, les systèmes de production demeurent vulnérables dans certaines localités malgré tous les efforts de sécurisation de la production.

4) La recherche de l'équilibre de la ration alimentaire reste encore un objectif à long terme pour le malien moyen en raison de la conjonction de plusieurs facteurs :

- la faible disponibilité de certains aliments
- la pauvreté
- les habitudes alimentaires.

En effet les programmes de nutrition ont eu peu d'impact sur les habitudes alimentaires. La quasi totalité de ces programmes se sont attaqués aux régions à risque alimentaire et ont négligé les zones réputées d'abondance.

Dès lors, il convient de s'interroger sur la pertinence et l'efficacité des stratégies au regard des objectifs de lutte contre la faim au Mali.

- i) *Les stratégies mises en oeuvre en vue d'atteindre l'auto-suffisance alimentaire ont permis d'augmenter la production sans pour autant améliorer le revenu des producteurs et leur cadre de vie. Elles n'ont donc pas freiné l'exode rural.*
- ii) *L'aide alimentaire d'urgence basé sur le dispositif du système d'alerte précoce a certes été efficace pour prévenir les cas de famine. Mais elle n'était pas accompagnée d'actions visant à éliminer les causes de la famine. Dans certaines localités, elle a même généré les efforts visant à mettre en place des banques de céréales.*
- iii) *Les stratégies de lutte contre la malnutrition ont privilégié les actions visant l'introduction de nouveaux modèles de consommation alimentaire grâce à la mise à disposition de produits du maraîchage. L'expérience a montré que ces activités n'ont pas conduit à une modification de la composition des rations alimentaires. Les produits maraîchers ont plus été destinés à la vente qu'à l'auto-consommation, dans les localités où l'éducation nutritionnelle n'a pas porté fruit.*
- iv) *Les stratégies de développement à la base mises en oeuvre essentiellement par les ONG ont permis de lier l'aide d'urgence aux actions de développement, d'obtenir la participation de la population, de promouvoir un développement intégré conduisant à une amélioration du cadre de vie (développement rural, santé, éducation, approvisionnement rural, aménagement de l'espace, etc..).*

Il en résulte une amélioration du niveau de vie due à la création, l'augmentation des revenus, une meilleure alimentation, l'accès aux soins et à l'éducation, la prise de conscience de la nécessité de protéger l'environnement et de préserver les ressources naturelles. Ces résultats acquis le sont grâce à une présence intense sur le terrain des ONG, et au suivi quotidien exercé par elles.

Se pose à terme la question du maintien des acquis après le départ de l'ONG. Des structures institutionnelles villageoises auront-elles la maîtrise nécessaire pour poursuivre les activités et préserver ainsi les acquis ?

Il serait par ailleurs intéressant d'évaluer la viabilité économique à long terme du système de production mis en place par les ONG dans le cadre de la sécurité alimentaire. Les petits périmètres irrigués villageois posent en effet des problèmes de charges récurrentes et de dépense de renouvellement des équipements.

Il ressort de certains rapports d'activité que les bénéficiaires ne se mobilisent pas pour les aménagements, que certains villageois doutent même de leur fiabilité technique.

La prise en compte du rôle de la femme dans l'alimentation de la famille a été un facteur de réussite dans les projets. Cependant, il convient de faire remarquer qu'il s'agit moins de mettre au point des volets spécifiques à l'endroit des femmes que d'intégrer dans les programmes leurs besoins, préoccupations et rôles.

IV - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Dans ce rapport, on a tenté de faire l'état de la situation nutritionnelle au Mali, d'analyser les stratégies et actions déployées par le gouvernement, les partenaires au développement, les organisations non gouvernementales et les populations pour vaincre la faim et la malnutrition au Mali.

4 - Au terme de ce rapide examen on peut tirer les conclusions suivantes :

4.1 - D'après les critères de l'ONU le Mali fait partie des pays les plus pauvres du monde. Les indicateurs de pauvreté élaborés par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique, revèlent bien que plus de 72 % de la population malienne se situent au-dessous du seuil de la pauvreté, soit 137 000 F CFA. Les niveaux de consommation alimentaire et non alimentaire soulignent à suffisance cette situation qui se présente sous forme de défi.

4.2 - En effet, Le niveau nutritionnel de la population n'atteint pas le minimum recommandé par la FAO et l'OMS à savoir 2450 calories par personne et par jour. Avec une consommation énergétique moyenne de 2251 calories pour l'ensemble de la population (92 % de la norme de référence) on note une stagnation depuis plus de 20 ans. En 1970 on estimait à 92 % comme aujourd'hui le niveau nutritionnel de la population. La malnutrition qui sévit ainsi n'est cependant pas en harmonie avec l'évolution de la production céréalière.

4.3 - La situation alimentaire au Mali relève d'un paradoxe.

D'une part une relative abondance de la production agricole nécessaire aux besoins en année normale.

D'autre part une situation nutritionnelle précaire qui met à jour une situation moyenne de sous-nutrition chronique liée à la pauvreté. L'augmentation de la production rurale obtenue au prix de lourds investissements dans le secteur, n'a pas eu pour conséquence l'élimination de la pauvreté qui sévit en milieu rural en général et prend des proportions alarmantes en milieu urbain défavorisé.

4.4 - Les situations de crise alimentaire sont de plus en plus circonscrites grâce à la mise en place d'un système d'intervention basé sur le SAP et la mobilisation rapide du stock national de sécurité géré par l'OPAM. Cependant l'aide d'urgence n'est pas liée aux actions de développement et gêne souvent les efforts entrepris à la base dans ce domaine.

4.5 - Malgré l'énoncé de politiques nutritionnelles claires et précises la situation dans ce domaine reste stationnaire et à l'analyse l'on se rend compte que les seuls programmes concrets sont généralement ceux mis en oeuvre par les organisations non gouvernementales.

Les actions menées par les ONG sur le terrain font face à la fois au besoin d'urgence et à la réhabilitation. Elles permettent de créer les conditions de la sécurité alimentaire, d'accroissement des revenus des bénéficiaires, de leur faire accéder à la santé et à l'éducation et de prendre en main leur propre destinée.

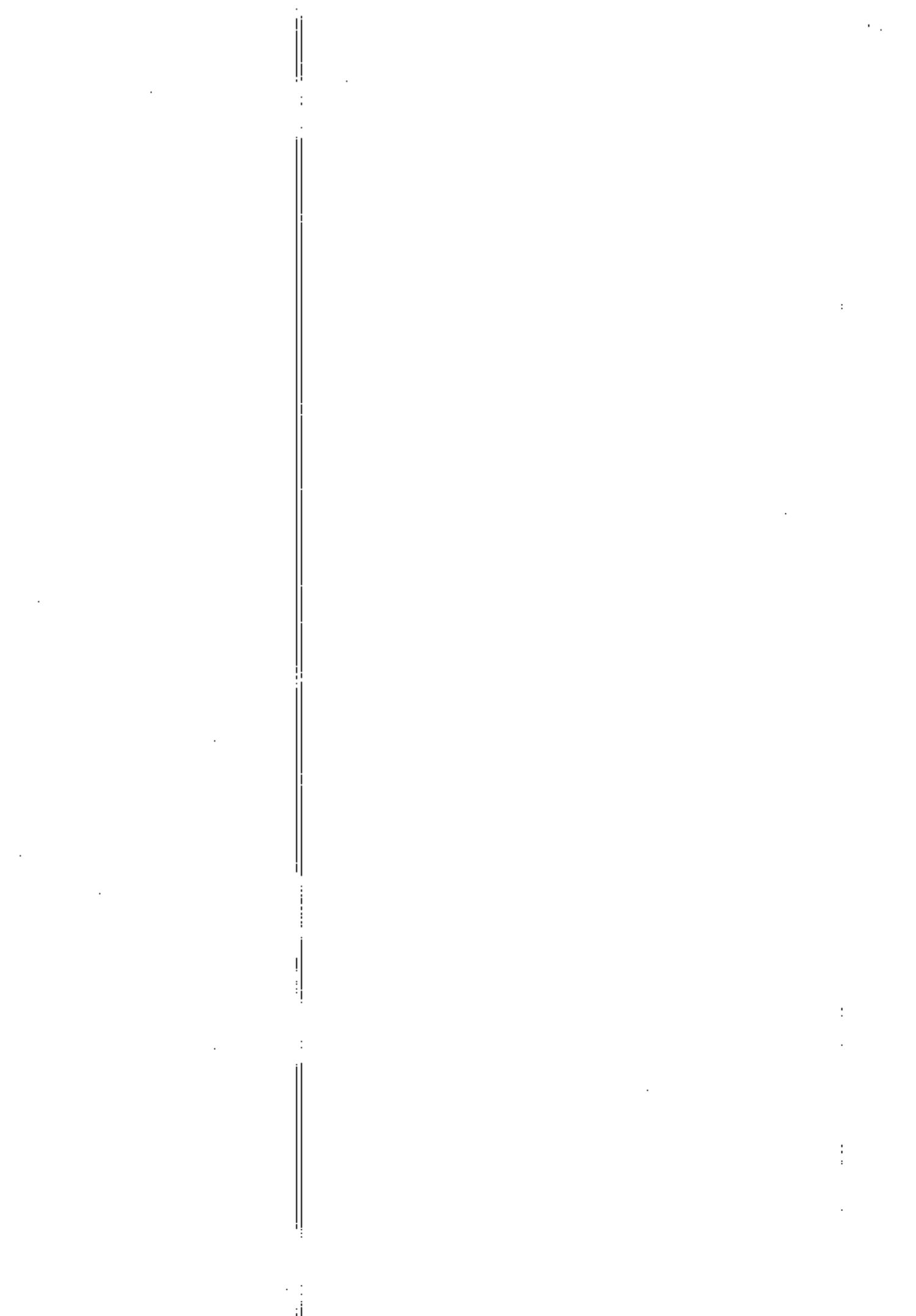
5.4 - *Faire face avec plus d'efficacité aux situations de crise alimentaire en améliorant le système d'information et d'octroi d'aide, alimentaire, en décentralisant la prise de décision. Pour ce faire, il convient d'associer les acteurs locaux (ONG, associations villageoises, groupements ou tous etc...) à la prise de décisions et à la mise en œuvre de l'aide alimentaire de manière à éviter que les actions de développement ne soient générées par des distributions gratuites. Aussi des stocks locaux (stock individuels, banque de céréales) pourraient contribuer sur une base onéreuse à l'aide alimentaire, le stock national de sécurité n'étant mobilisé que lorsque la crise alimentaire est causée par le déficit des productions dans la localité concernée.*

Par ailleurs, il convient de préparer le transfert des activités du PRMC aux structures nationales (publiques et privés) en impliquant davantage le secteur privé et les banques dans la prise en charge des activités commerciales aussi que les organismes publics (COPAM, DNAC) dans la gestion des systèmes d'information et d'alerte précoce. L'aide alimentaire devrait quant à elle être du ressort des collectivités territoriales décentralisées, en rapport avec les associations et organisations non gouvernementales.

5.5 - *Lutter contre la pauvreté urbaine par le développement d'activités d'intérêt public génératrices de revenus à l'image de ce qui se fait dans le cadre du Fonds Spécial de Développement (FSD) financé par la France, et du projet d'appui aux initiatives économiques décentralisées financées par l'ACDI ou des initiatives de certaines ONG (CANEF, World Education, OXFAM/UK...). Après deux décennies consacrées au développement rural, il serait temps de se préoccuper des centres urbains ou de nouvelles formes de pauvreté et d'exclusion connaissent de l'ampleur et pourraient constituer des menaces pour la paix sociale voire les institutions de la République.*

5.6 - *Développer sur une grande échelle l'éducation nutritionnelle par l'utilisation de tous les canaux de communication. Au niveau local, les actions d'éducation nutritionnelle doivent être accompagnées de mesure visant à rendre disponible et accessible, les aliments. L'on évitera d'introduire de manière brutale les spéculations inconnues des populations.*

5.7 - *Les réformes entreprises dans le secteur rural (schéma d'aménagement, réforme foncière) doivent être mises à profit pour élaborer pour chaque terroir villageois un programme à long terme destiné à promouvoir un développement durable, fondé sur les potentialités locales et des systèmes de productions viables. Cela requiert plus qu'un système d'alerte précoce, mais plutôt des "monographies" des localités (villages, secteur) constamment mises à jour permettant ainsi de mesurer les progrès réalisés au fur à mesure de la mise en œuvre des actions. Les futures collectivités territoriales décentralisées, les associations et organisations non gouvernementales, pourraient faire de ces monographies des outils de travail et des instruments de dialogue.*



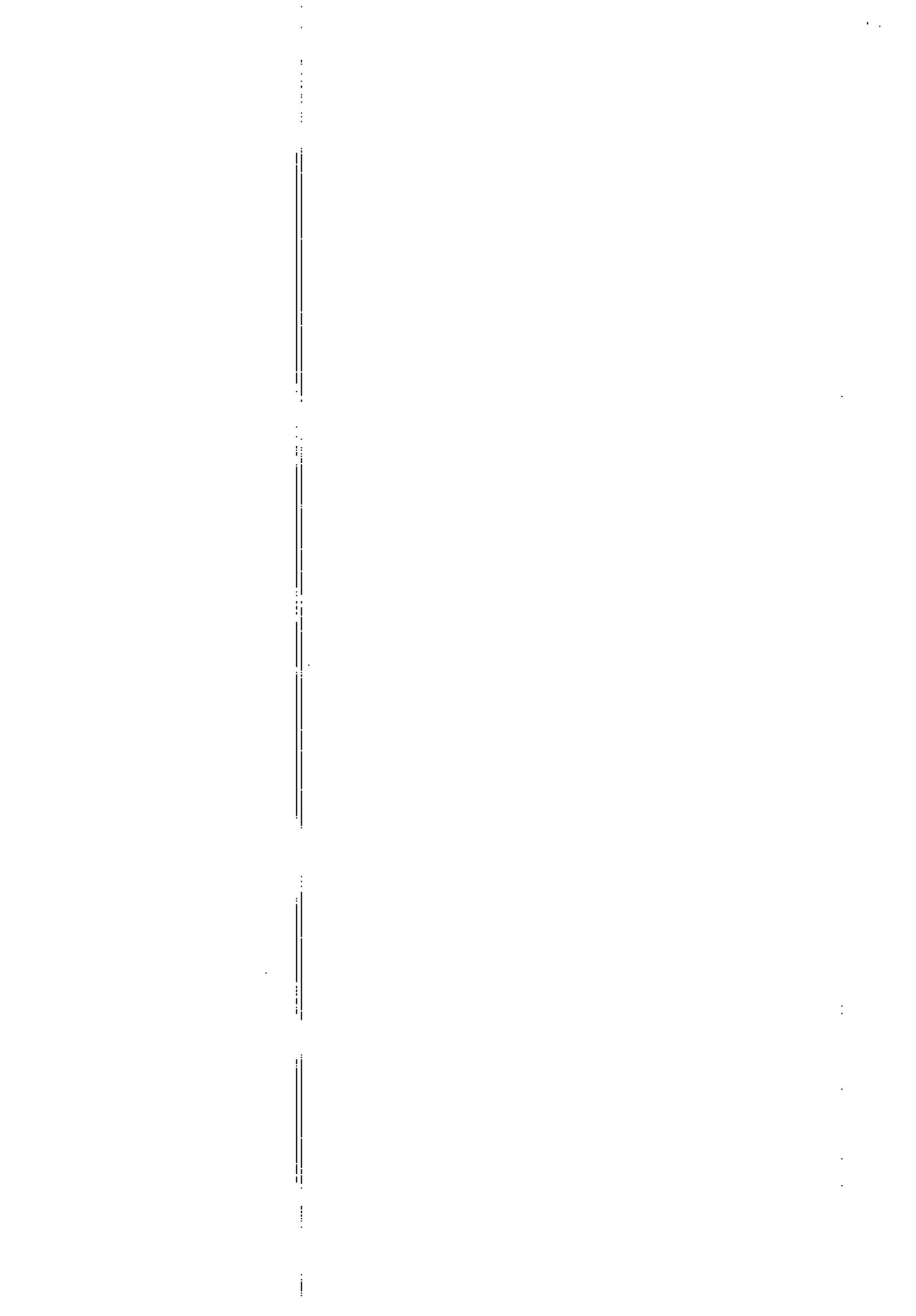
ANNEXES

- 1 - Tableau des groupes vulnérables
 - * 1993
 - * 1994
- 2 - Carte résumé de l'évaluation de la vulnérabilité
- 3 - Répartition de l'origine des calories des aliments de consommation courante au Mali
- 4 - Evolution des prix à la consommation
 - * riz
 - * mil
 - * maïs
 - * sorgho
- 5 - Bilan céréalier
- 6 - Aide alimentaire reçue depuis 1981
- 7 - Liste des ONG intervenants dans la lutte contre la faim

Groupes assez vulnérables et très vulnérables
Source : FEWS/Mali - 1993

Région	Effectif du groupe	Principaux facteurs de vulnérabilité
KAYES		
Cultivateurs en zone sèche	120 000	
Pasteurs sédentaires	135 000	
Pasteurs nomades	76 000	
population vulnérable totale	331 000	Mauvaise récolte vols de bétail
KOULIKORO		
Cultivateurs en zone sèche	45 000	
Pasteurs sédentaires	21 000	
Pasteurs nomades	13 000	
population vulnérable totale	79 000	Mauvaise récolte vols de bétail
SEGOU		
Cultivateurs en zone sèche	15 000	
Pasteurs sédentaires	15 000	
Pasteurs nomades	8 000	
population vulnérable totale	38 000	Mauvaise récolte vols de bétail insécurité
MOPTI		
Cultivateurs en zone sèche	90 000	
Pasteurs sédentaires	61 000	
Pasteurs nomades	42 500	
population vulnérable totale	193 500	Mauvaise récolte vols de bétail insécurité
TOMBOUCTOU		
Cultivateurs en zone sèche	20 600	
Pasteurs sédentaires	20 000	
Pasteurs nomades	15 000	
population vulnérable totale	50 600	Insécurité Vols de bétail Mauvaise récolte
GAO et KIDAL		
Cultivateurs en zone sèche	10 000	
Pasteurs sédentaires	40 500	
Pasteurs nomades	65 000	
Réfugiés rentrés	1 500	
population vulnérable totale	117 000	Insécurité Mauvaise récolte
TOTAUX		
Cultivateurs en zone sèche		
Pasteurs sédentaires	292 500	
Réfugiés rentrés	220 500	
Pasteurs nomades	1 500	
population vulnérable totale	814 000	

Note : Les chiffres de population indiqués sont calculés par le FEWS

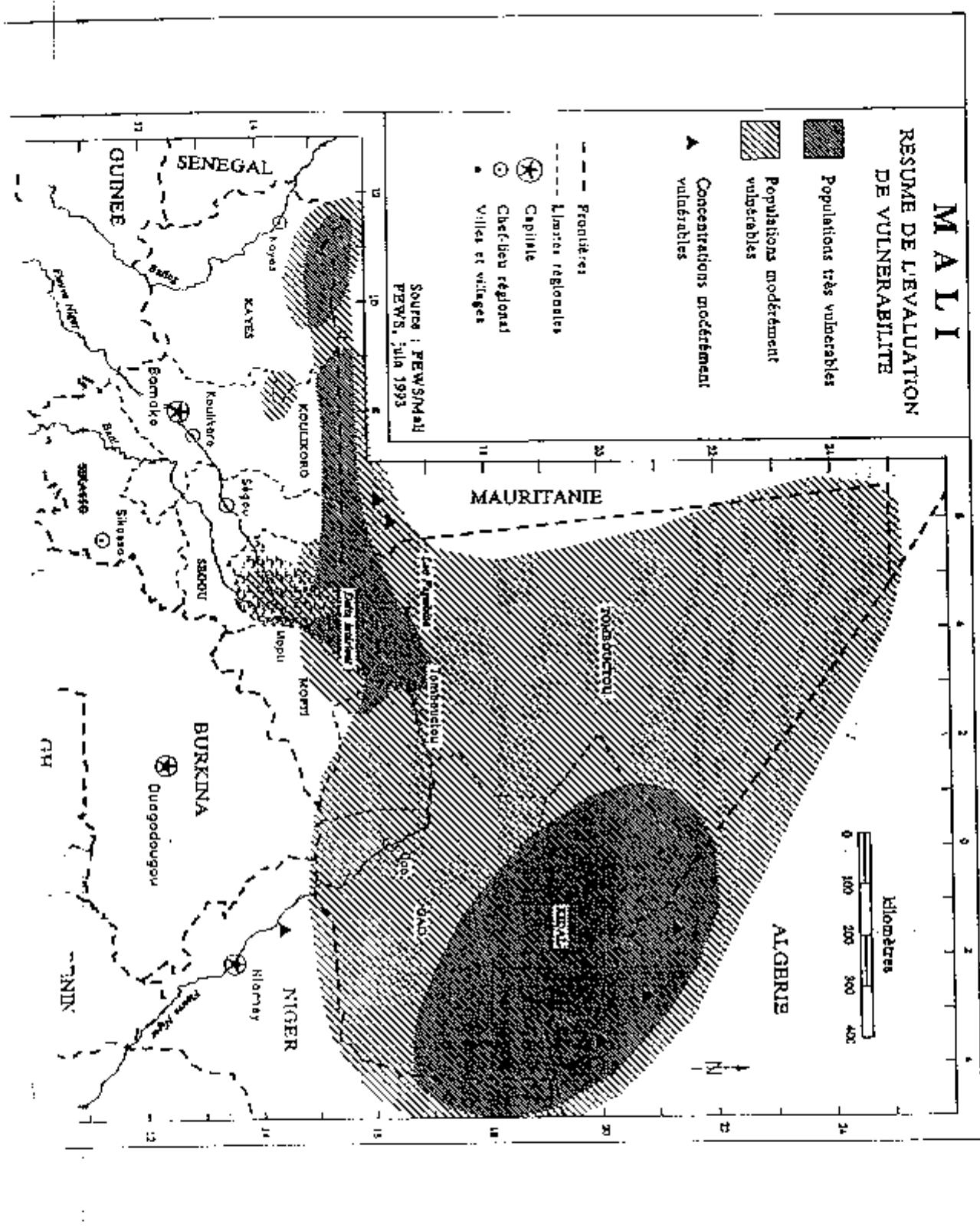


Y Population vulnérable par région et groupe socio-économique

Source : PEWS/MALI 1994

Régions	Groupe socio-économique	Degré de vulnérabilité	Population affectée
KAYES	<i>Cultivateur en zone sèche. Eleveurs sédentaires et nomades</i>	<i>Modérément vulnérable</i> <i>Très vulnérable</i>	302 000 160 000
KOULIKORO	<i>Cultivateur en zone sèche. Eleveurs sédentaires et nomades</i>	<i>Modérément vulnérable</i> <i>très vulnérable</i> <i>Modérément vulnérable</i>	33 000 27 000 120 000
SEGOU	<i>Cultivateur en zone sèche. Eleveurs sédentaires et nomades</i>	<i>Modérément vulnérable</i> <i>Très vulnérable</i> <i>Très vulnérable</i>	29 000 46 000 23 000
MOPPTI	<i>Cultivateur en zone irrigée et de décrue Eleveurs sédentaires et nomades</i>	<i>Modérément vulnérable</i> <i>très vulnérable</i> <i>Modérément vulnérable</i> <i>très vulnérable</i> <i>Modérément vulnérable</i> <i>très vulnérable</i>	40 000 40 000 145 000 20 000 64 000 20 000
TOMBOUCTOU	<i>Cultivateur en zone irrigée et de décrue Eleveurs sédentaires et nomades</i>	<i>Modérément vulnérable</i> <i>très vulnérable</i> <i>Extrêmement vulnérable</i> <i>assez vulnérable</i> <i>très vulnérable</i> <i>Extrêmement vulnérable</i>	60 000 51 000 7 000 20 000 50 000 28 000
	<i>Eleveurs sédentaires et nomades</i>	<i>Modérément vulnérable</i> <i>très vulnérable</i> <i>Extrêmement vulnérable</i>	88 000 145 000 101 000
KIDAL	<i>Eleveurs sédentaires et nomades</i>	<i>très vulnérable</i> <i>Extrêmement vulnérable</i>	2 000 48 000
TOTAL			1 669 000

Carte 4. Mali : résumé de l'évaluation de vulnérabilité

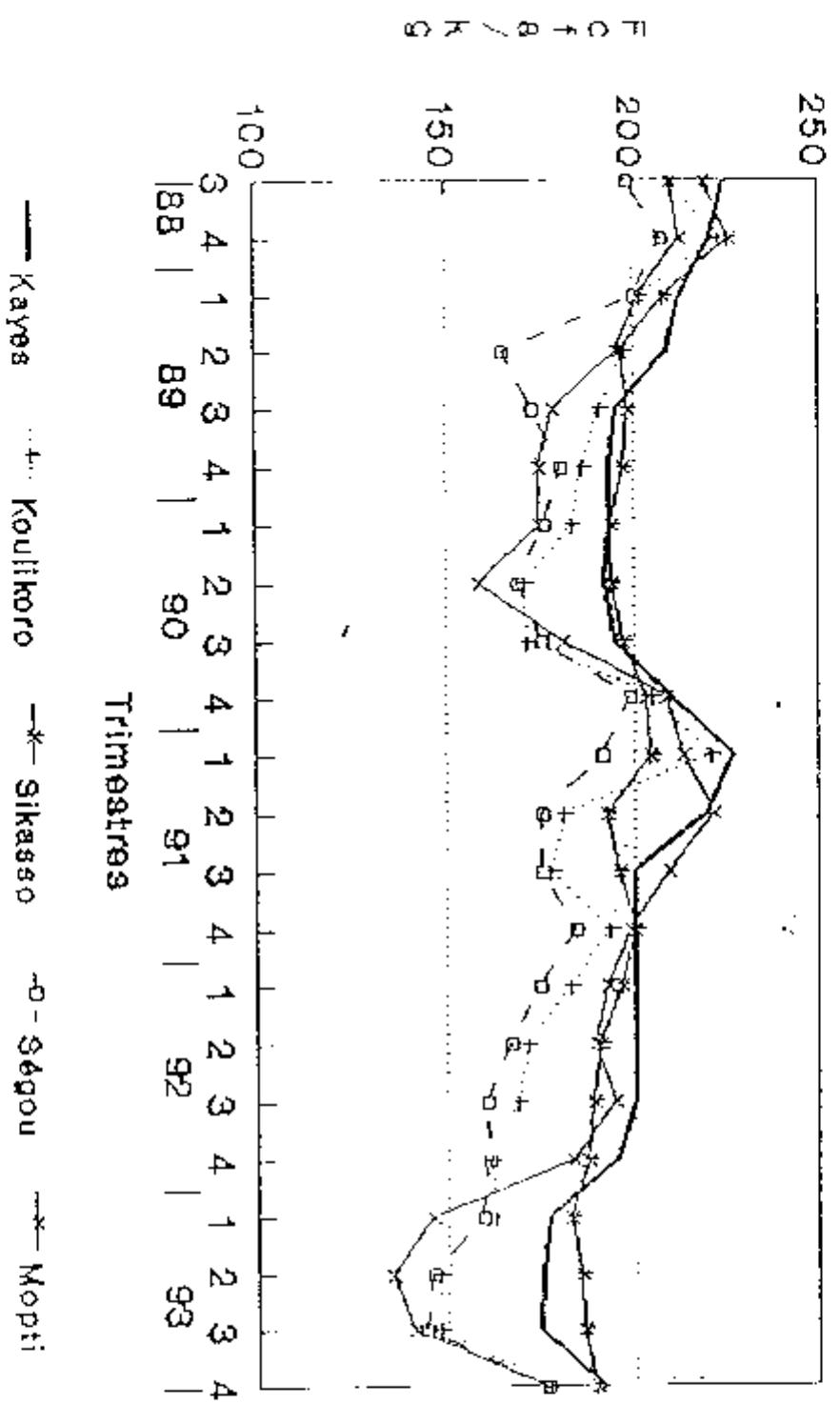


REPARTITION DE L'ORIGINE DES CALORIES PAR ALIMENTS DE CONSOMMATION COURANTE AU MALI
en valeurs absolue et relative

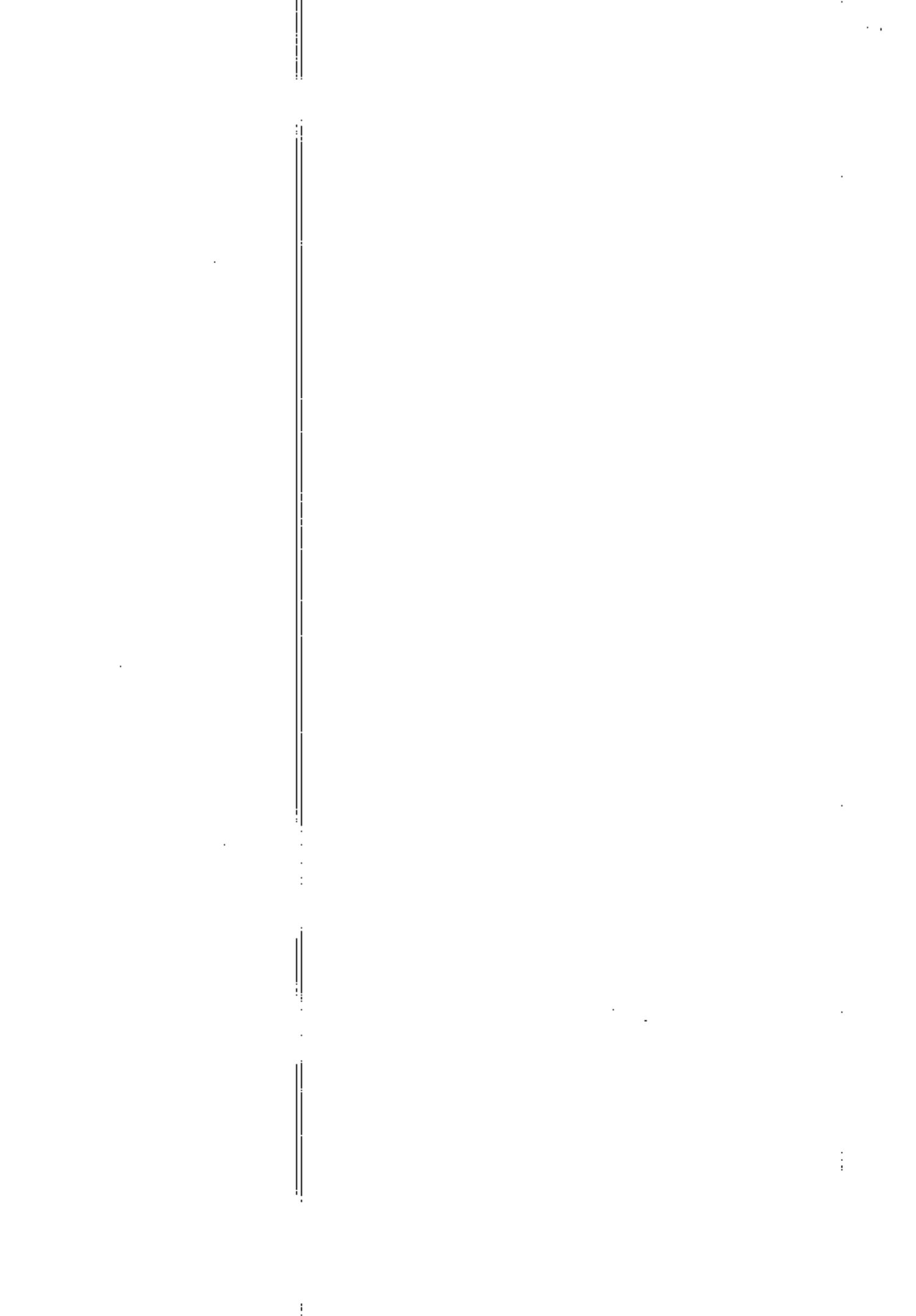
NOMS	KOUlikoro		Sikasso		Secou		Korri		ToubaGou		Gao		Diankoro		Séno	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
A. CIREAUX	1.314,34	13	1.051,51	83	1.997,33	61	1.779,99	61	1.941,31	81	1.791,64	41	1.401,90	73	1.151,58	62
B. TUBERCULES	0,62	0	1,86	0	20,24	-	4,66	0	1,34	0	2,94	0	1,14	0	19,11	1
C. JUICE	0,41	1	59,35	1	21,32	-	40,96	1	18,77	1	43,93	4	75,89	4	129,43	1
D. PROTÉINÉEUX	174,37	17	199,11	6	109,41	3	119,5	3	171,16	4	121,31	1	81,16	0	114,61	4
E. VIANDS VOLAILLE	99,36	4	104,44	1	24,11	-	61,49	1	23,54	-	61,04	3	104,59	2	107,77	6
F. POISSON	18,63	1	34,98	-	15,09	-	15,03	2	63,16	1	14,91	1	17,11	4	22,59	1
G. LAIT	22,42	2	39,71	-	14,19	1	25,03	1	16,21	-	40,08	4	63,21	4	14,03	1
H. HUILE DEURANE	50,24	2	34,13	-	25,48	-	40,49	2	48,41	1	50,73	1	74,26	4	102,73	6
I. LEGUMES FRUITS	19,95	4	16,01	1	38,51	3	39,24	1	41,36	3	45,33	1	34,41	1	10,13	4
TOTAL	2.011,11	100	1.341,11	100	2.704,31	100	2.173,50	100	2.323,74	100	1.867,10	100	1.412,76	100	1.703,19	100

Source : Enquête Budget consommation (Résultats Définitifs)

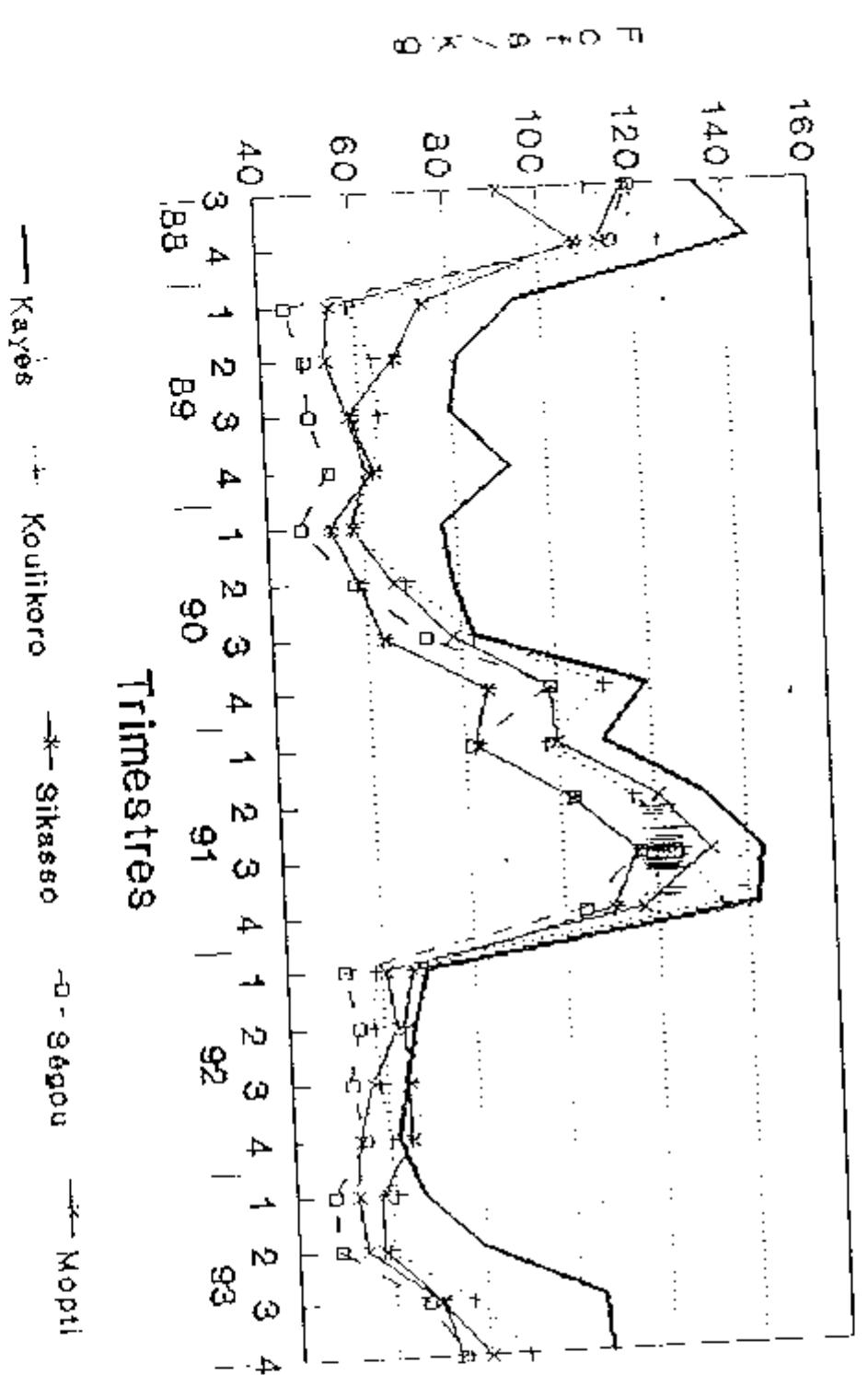
Evolution trimestrielle des prix à la consommation du riz RM40



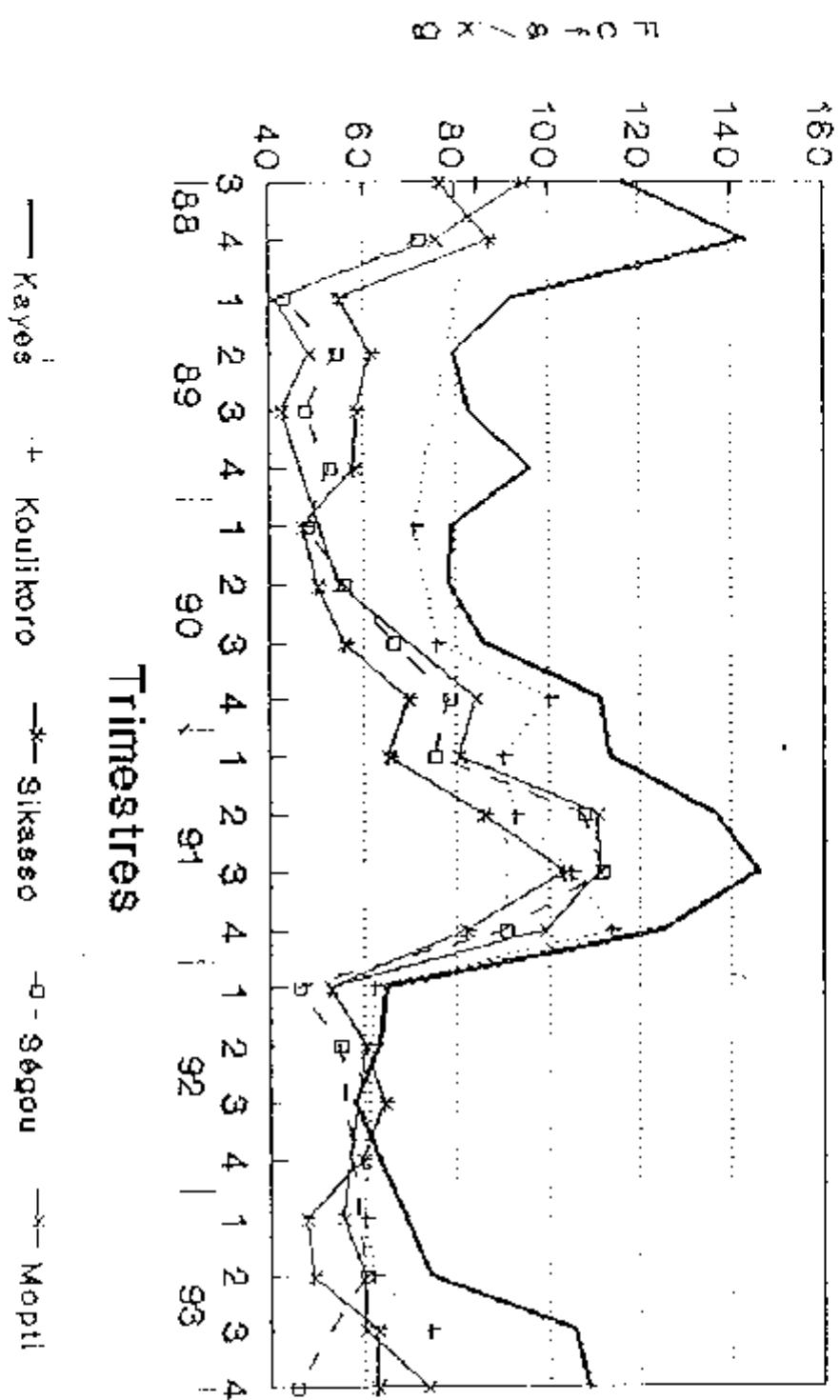
Source : A.R./SIM 1994



Evolution trimestrielle des prix à la consommation du Sorgho

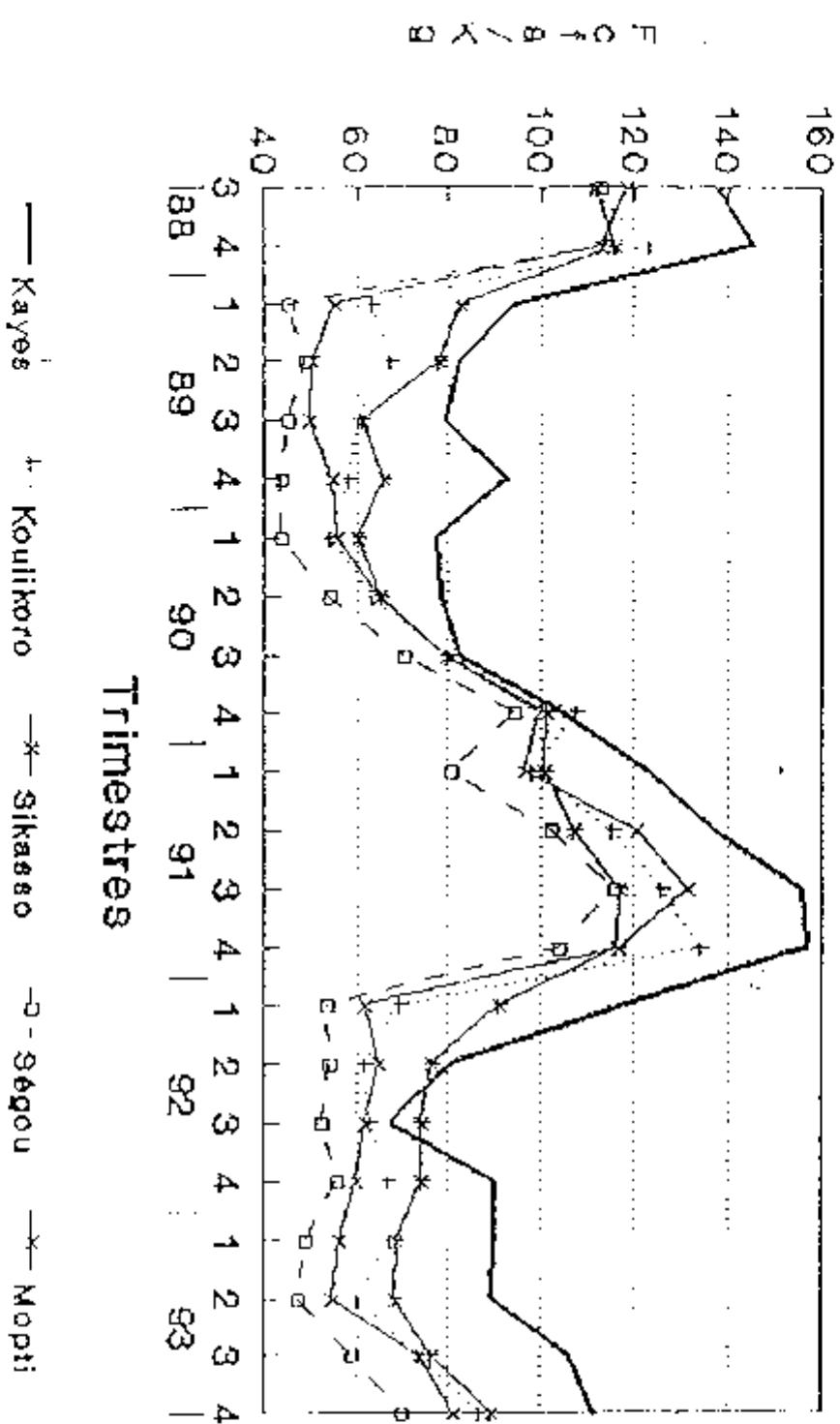


Évolution trimestrielle des prix à la consommation du maïs



Source : AT/SIM 1994

Évolution trimestrielle des prix à la consommation du Mil

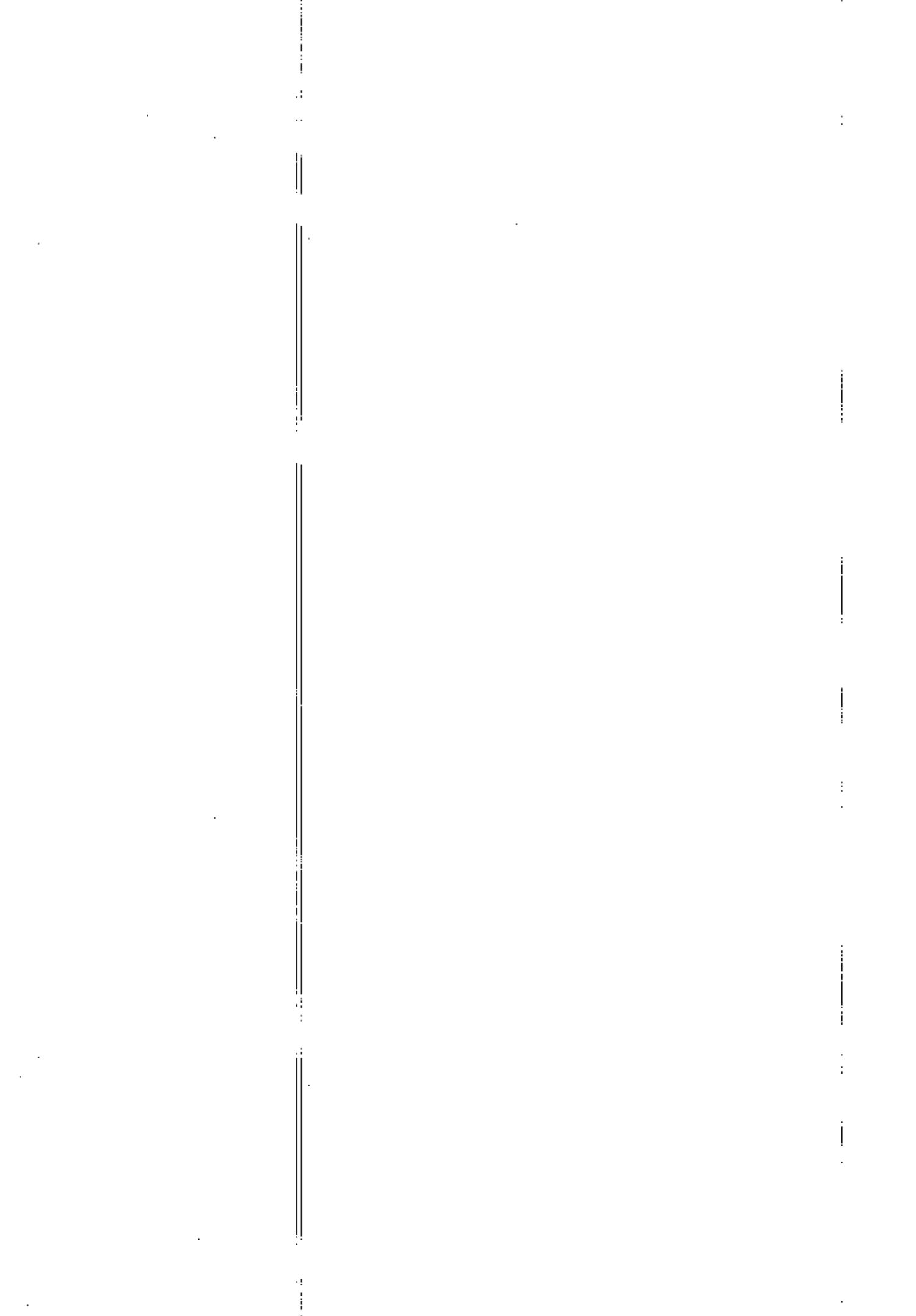


Source : AT/SIM 1994

BIBLIOGRAPHIE

1. Mme Jacqueline Mondot Bernard : Satisfaction du besoin alimentaire et développement agricole au Mali. Tome 1. Résultats d'enquête de consommation alimentaire. OCDE 1980.
2. M. Bekele, A.H Boerma et al. Etudes de la FAO sur l'Alimentation et la population.
3. Luc Dressant : L'alimentation équilibre pour tous les âges diététiques Andriion 1976.
4. H. Breman, N. TRAORE édit : Analyse des Conditions de l'Elevage et Propositions de politiques et de Programmes Mali. OCDE/CILSS. Club du Sahel. 1987.
5. Cahiers Français N° 213 Octobre-Décembre 1983 La Faim dans le monde.
6. Analyse de la politique alimentaire. P. Timmer, W. Falcon, S. Pearson A World Bank Publication - Economic 1986.
7. Politique Agricole et son rapport avec la politique alimentaire dans les pays africains au Sud du Sahara. Documentation de base - Volume I et II. C. Hotsington et S. Bunyak - I.D.E. World Bank 1985.
8. Note provisoire sur la problématique de l'autosuffisance alimentaire. M. Labonne INRA 1984.
9. Les causes internes du Déficit Alimentaire en Afrique de l'Ouest: M. Labonne INRA 1984
10. La Sécurité Alimentaire : Premières démarches dans un jeu difficile. P. Calkuis Centre Sabel - Université Laval 1988
11. Schéma Directeur du secteur développement rural Vol. 1, 2, 3 - Ministère du Développement Rural - 1992.
12. La stratégie alimentaire du Mali. Document du Ministère du Développement Rural.
13. Etude des opérations de développement rural et des organismes similaires - SATRIC - 1984.
14. Mali - Profil de pauvreté - Ministère de l'Economie des Finances et du Plan - DNSI - 1993.
15. Mali Evaluation des conditions de vie - Document of the World Bank - 1993.

16. Aide l'Eglise Norvégienne (AEN). Organisations et exécutions d'un projet de Développement dans une zone d'insécurité Programme - Mali - Rapport Annuel 1993.
17. Enquête Budget-consommation des ménages 1988 - 89. Commissariat au Plan - DNSI
18. PRMC 29. Bilan céréalier et PRMC au Mali - H. VEGA - Coopération Suisse 1990.
19. PRMC 31 - Rapport sur le Programme Crédit de Campagne - récapitulatif au 20 Avril 1989 - Witlock
20. PRMC 100 - Séminaire National sur la Politique Céréalière du Mali - ECDPM P. Peters - 1993.
21. Office Statistique de la Communauté Européenne - Statistiques de base 1987.
22. Office Statistique de la Communauté Européenne - Statistiques de base 1988.
23. Rapport d'activité 1993 des ONG suivantes :
 - . ACORD
 - . OMAES
 - . CARE
 - . AMAPROS
 - . AFRICARE
 - . AGEMPEM
 - . OXFAM - UK
 - . AMRAD
 - . AEN
 - . Associations Sahel
 - . SCF UK
 - . SCF USA
 - . CSPD
 - . GUAMINA
 - . AETA
 - . L.A.G
 - . STOP - SAHEL
 - . CECI
 - . SUCO
 - . UNAIS
 - . VISION MONDIALE.



Listes des ONG intervenant dans la lutte contre la faim :

Nom des ONG	Zone d'intervention	Activité principale dans le domaine de la lutte contre la faim	Population cible
ACORD	Tombouctou et Gao	<ul style="list-style-type: none"> .Aménagement hydro-agricole .Hydraulique pastorale .culture semencières et banque de céréale .Maraîchage 	20 000
APRICARE	Diré, Goundam, Dioro, Ouéléssébougou	<ul style="list-style-type: none"> .Production maraîchère .aménagement hydro-agricole .activité paysanne 	60 villages 10000 personnes
A.E.N.	Gourma : vallée du fleuve - Gourma intérieur - Les lacs	<ul style="list-style-type: none"> .agriculture : riz .élevage : bourgou cheptel -environnement -pré-coopérative - commerce des femmes -hydraulique villag. .appuis alimentaire 	80 000 personnes 700 femmes
AMADE	Ouattagouna Térékouro, Niafunké, Goundam Kayes	<ul style="list-style-type: none"> -périmètre irrigé -périmètre irrigé -hydraulique -aménagement mare -gestion ressources naturelles -cantes scolaires -coopérative de éleveurs 	
AETA/UNAIS	Ké-Macina	-assistance aux initiatives de base	
L.A.G	Nara	<ul style="list-style-type: none"> -agro-foresterie -maraîchage -promotion féminine -approvisionnement en eau -pisciculture 	



OXFAM/UK - NEF - Malibemo - AFVP Boré -Agricul- teurs (sans frontières) -Yérédémè -ARAFD ET OMAES	5è 7è régions District Bamako	n'exécute pas directement les projets	
	Douentza Bandiagara (fédération de 80 villages)	-conservation des sols -petits crédit aux femmes	
	Boré et environ	-banque de céréales -petit crédit -banque de céréale	80 villages
	Koro	-hydraulique -banque de céréale -appui aux femmes -pêcheurs -petits crédits	
	Youwarou District de Bko banankabougou sabalibougou		
Plan Internat. Mali	Kati Kangaba Banamba	-développement des activités génératrices de revenus -environnement -développement <u>communaulaire</u>	2 500
AGIR Ensemble au sahel AES	Kati Baguineda Niono	-approvisionnement en eau -agriculture élevage -activité génératrice de revenus pour les femmes	
World Education	Kayes, Koulikoro Ségou Sikasso Mopti	-formation des adultes -macro-entreprise pour les femmes	
A.F.V.P.	Youwarou	-hydraulique villageoise	
	Kaarta	-production maraîchère	
	Kayes, kidal	-culture vivrière	
	Kita	-développement cultures irriguées	90 800
	Kati	-aménagement terroirs villageois	
		-développement rural intgré	7 000
		-aménagement bas-fond	
		-aménagement hydro- agricole	1 000
			3 000

AFVP/AFDI	Ségou	-développement rural -maraîchage	
AFVP/CSPD	Diafarabé	-développement intégré	
AFVP/ Helvetas	Kadiolo	-auto-développement rural -aménagement bas-fond	16 000
AGEMPEM		-agriculture et jardinage -développement communautaire -maraîchage	
Association Tassaght	Arrondissement In'Tillit	-réhabilitation populations nomades	5 000
CARE	Tombouctou (DRT) Macina Djenné	-développement rural -développement agricole dans les zones arides -projet agro-sylvo pastoral	200 000 4 000
CECI	Nossombougou Yanfolila Dogofina Kati, ouélessé- bougou Koulikoro, Tienfala Kouma Sikasso, Yanfolila	- aménagement hydro- agricole -appui aux initiatives de base -coopérative agricole -petits barrages -Maraîchage -réhabilitation de 50 familles dans 5 villages de yanfolila et autour de la ville de Sikasso	250 1 041 300(65 familles 600 1500 vil lageois 500 per- sonnes
EUMC	Gao San Bagoundié Bougouni Gargouma, Boya, Fari Koudé, Kardjimé Douentza Hombori Koro Kolondiéba	-agriculture intégré à l'embouche -aménagement agricole -périmètre maraîcher -micro réalisation -périmètre irrigué -aménagement hydro- agricole -maraîchage -périmètre maraîcher	5 000 1 000 5 500 106 femmes
SCF - USA	Kolondiéba	-développement communautaire intégré	180 000
SEAD	Arrondissement central de Gao (3 villages)	-réhabilitation de la population	12 000
SECAMA	Banan, Bandiagara, Gombala, Lafiabougou	-maraîchage -jardinage -équipement agricole -magasin de stockage	